

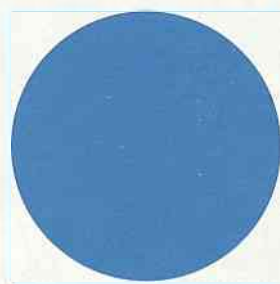
SCEAUX

bulletin municipal d'information

JANVIER 1984

n° 133

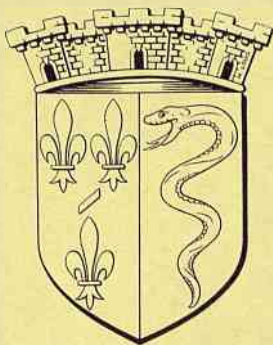
Sondage : Connaissez-vous
votre Bulletin Municipal d'Information ?



Voir éditorial page 5

Pages 4/5, 6 et 7

ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN



CONNAISSEZ-VOUS VOTRE BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION ?

1 — Lisez-vous le bulletin municipal ? (*)

- régulièrement
 de temps en temps
 jamais

2 — Connaissez-vous la périodicité du bulletin ? Si oui, quelle est-elle ? (*)

- oui, le bulletin paraît tous les ...
 non

3 — Conservez-vous, chez vous, les numéros du bulletin et pourquoi ? (*)

- oui, parce que ...
 non

4 — Comment peut-on se le procurer ?

5 — Le bulletin vous paraît-il (*)

- agréable
 ennuyeux

Pourquoi ?

6 — Trouvez-vous dans le bulletin des renseignements pratiques intéressants ? (*)

- oui
 non

Si oui, pouvez-vous préciser lesquels ? (*)

- petites annonces
 service de garde
 calendrier
 communiqués
 autres :

7 — Quelles rubriques souhaitez-vous voir se développer ? (*)

- social
 histoire
 équipement de la commune
 vie culturelle et associative
 sport
 informations pratiques, communiqués
 autres :

(*) Cochez les cases correspondantes.

8 — **Quel type d'articles lisez-vous plus particulièrement ?**

9 — **Que pensez-vous de la place tenue par les illustrations par rapport au texte ? (*)**

- suffisante
 insuffisante

10 — **Le bulletin, tel qu'il est actuellement, vous donne-t-il satisfaction ? (*)**

- oui
 non

11 — **Estimez-vous que le bulletin est un moyen d'information suffisant ? (*)**

- oui
 non

12 — **Souhaiteriez-vous voir se développer d'autres moyens d'information ? (*)**

- non
 affichage électronique
 télématique
 autres :

Nous vous remercions d'avoir bien voulu répondre à ce questionnaire, mais... nous avons encore besoin de quelques précisions :

- Qui êtes-vous ? homme femme
- Quel âge avez-vous ?
- Quelle est votre profession ?
- Quel quartier habitez-vous ?

Ce questionnaire est à retourner avant le 15 mars 1984 :

- **au service des relations publiques de la mairie, 122, rue Houdan ;**
- **au Syndicat d'initiative, 68, rue Houdan ;**
- **à la Maison des Jeunes et de la Culture, 21, rue des Écoles ;**
- **au Centre Socio-Culturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux ;**
- **au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux », 49, avenue Georges-Clemenceau.**

9^e Cross de la Ville de Sceaux

organisé, sous le patronage de la Municipalité,
par le Comité Municipal des Fêtes et l'Office Municipal des Sports
DIMANCHE 12 FÉVRIER 1984 DE 8 A 13 HEURES,
DANS LES RUES DU CENTRE DE LA VILLE,
LE PARC DE SCEAUX ET LE JARDIN DE LA MÉNAGERIE

RÈGLEMENT

I. ORGANISATION

Le Comité Municipal des Fêtes et l'Office Municipal des Sports de la Ville de Sceaux organisent sur un parcours tracé dans les rues de la Ville, le Parc de Sceaux et le Jardin de la Ménagerie un cross dénommé « Cross de la Ville de Sceaux ».

Afin d'assurer le bon déroulement des épreuves, est constitué un Comité d'organisation de six membres :

- le Président du Comité Municipal des Fêtes ;
- le Président de l'Office Municipal des Sports ;
- un membre du Conseil d'administration du Comité Municipal des Fêtes ;
- la Secrétaire administrative du Comité Municipal des Fêtes ;
- le Directeur de l'Office Municipal des Sports ;
- un Professeur d'Éducation Physique et Sportive exerçant dans un établissement scolaire de Sceaux et participant à l'organisation du Cross.

Les noms des membres de ce Comité sont précisés chaque année en annexe. La présidence de ce Comité est assurée par le Président du Comité Municipal des Fêtes.

Les épreuves sont ouvertes à tous, licenciés F.F.A. et non licenciés. Toutefois, pour la catégorie Seniors Hommes, deux classements seront établis : l'un pour les licenciés, l'autre pour les non-licenciés.

La participation aux épreuves nécessite l'inscription préalable et suppose l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

II. CATÉGORIES ADMISES, HORAIRES ET DISTANCES DES ÉPREUVES

Ils sont fixés chaque année et font l'objet d'une annexe au présent règlement.

Le surclassement dans la catégorie supérieure est admis sauf pour les Poussins et les Seniors.

Le déclassement dans la catégorie inférieure est interdit sauf pour :

- les Vétérans hommes qui pourront, à leur demande, concourir dans les catégories Seniors ou Juniors ;
- les Vétérans femmes qui pourront, à leur demande, concourir dans la catégorie Seniors.

La catégorie Vétérans (hommes ou femmes) est divisée en deux sous-catégories faisant l'objet d'un classement séparé établi à l'issue de l'épreuve unique.

Dans la catégorie Poussins un classement séparé filles-garçons sera établi à l'issue de l'épreuve unique.

L'attention des Seniors Hommes licenciés est attirée sur le fait que les résultats de la catégorie Seniors Hommes non licenciés sont transmis, pour vérification, à la Ligue d'Ile-de-France d'Athlétisme.

III. CLASSEMENT INDIVIDUEL

Il est institué pour chaque épreuve un classement individuel. Ne pourront être classés que les concurrents munis de leur dossard à l'arrivée, correspondant à l'épreuve disputée.

IV. CHALLENGE PAR ÉQUIPE

Pour chaque épreuve aura lieu un classement par équipe.

Les équipes, pour être classées, devront comprendre un minimum de six concurrents à l'arrivée, sans limitation du nombre d'engagés dans chacune d'entre elles.

Pour les catégories d'âge scolaire (Poussins à Juniors inclus), les participants seront **automatiquement** membres de l'Équipe de leur établissement scolaire, sauf s'il est fait au moment de leur inscription, mention expresse de leur désir de participer à la constitution d'une autre équipe.

Dans tous les cas, un établissement scolaire ne pourra engager, dans chaque épreuve, qu'une seule équipe officielle.

Dans l'hypothèse d'équipes indépendantes des établissements scolaires, ces équipes devront être constituées avant le départ de chaque épreuve.

Le classement s'effectuera en additionnant les 6 premières places d'une équipe. L'équipe qui obtiendra, à l'issue de cette opération, le plus faible nombre sera déclarée vainqueur.

En cas d'ex aequo, c'est l'équipe qui aura classé le mieux son premier membre qui l'emportera.

Le challenge sera remis définitivement à l'équipe qui l'aura remporté trois fois consécutives ou cinq fois non consécutives.

V. CHALLENGE DU NOMBRE

Le classement s'effectuera sur le plus grand nombre de concurrents classés dans chaque équipe.

En cas d'ex aequo, c'est l'équipe qui aura classé le mieux son premier membre qui l'emportera.

Le challenge ne sera attribué que s'il y a au moins deux équipes classées dans la catégorie.

Le challenge sera remis définitivement à l'équipe qui l'aura remporté trois fois consécutives ou cinq fois non consécutives.

VI. CHALLENGE DES FAMILLES

Les familles désirant concourir à ce challenge devront être composées du père, de la mère et **d'au moins** un de leurs enfants, participant dans les épreuves correspondant à leur âge et qui auront terminé le parcours.

Le classement s'effectuera en additionnant les places obtenues par le père, la mère et l'enfant le mieux classé. La famille obtenant le plus faible total sera déclarée vainqueur.

Le challenge sera remis définitivement à la famille qui l'aura remporté deux fois consécutives.

VII. INSCRIPTION ET RETRAIT DES DOSSARDS

La participation aux épreuves nécessite l'inscription préalable, au plus tard la veille de l'épreuve.

Chaque concurrent peut participer simultanément à plusieurs classements, sous réserve de remplir toutes les conditions ci-dessus.

Les dates et lieux d'inscription et de retrait des dossards sont fixés chaque année et font l'objet d'une annexe au présent règlement.

Il ne sera rempli qu'un bulletin d'inscription par concurrent. En cas de double inscription (fortuite ou volontaire), le concurrent ne pourra être classé.

VIII. REMISE DES PRIX

L'heure et le lieu sont fixés chaque année et font l'objet d'une annexe au présent règlement.

Pour les concurrents primés, une pièce d'identité (mentionnant la date de naissance) pourra être exigée.

IX. LITIGES

Tout litige concernant le déroulement et le classement des épreuves devra être soumis au Comité d'organisation décrit dans l'article I, seul habilité à prendre une décision.

Inscriptions

- **A la Mairie de Sceaux** (hall d'entrée)
 - du mardi 31 janvier au vendredi 3 février 1984, de 16 h 30 à 19 h ;
 - le samedi 4 février 1984 de 9 h à 12 h et de 16 h 30 à 19 h ;
 - du lundi 6 au vendredi 10 février 1984 de 16 h 30 à 19 h.
- **Au siège de l'Office Municipal des Sports**
4/6, rue Léo-Delibes
 - les mardi 31 janvier, jeudi 2 février 1984 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;
 - les lundi 6, mardi 7, jeudi 9 février 1984, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- **A la Mairie de Bourg-la-Reine**
Service des sports, 5, place Condorcet
 - du mardi 31 janvier au vendredi 3 février 1984, de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h ;
 - le samedi 4 février 1984, de 9 h à 11 h 30 ;
 - du lundi 6 au vendredi 10 février 1984, de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h.

Retrait des dossards

- **A l'ancienne Mairie de Sceaux**, salle du rez-de-chaussée, le samedi 11 février 1984, de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 20 h.

Rappel à l'attention des Vétérans

Certains concurrents des catégories Vétérans, hommes ou femmes, ayant fait observer que la longueur de leur parcours était insuffisante pour les mieux entraînés d'entre eux, le règlement a été modifié de manière à ce qu'ils puissent s'inscrire dans :

- les catégories Seniors (7 150 m) ou Juniors (5 250 m) pour les hommes ;
- la catégorie Seniors (3 150 m) pour les femmes.

Attention !

- pas d'inscriptions d'équipes le samedi 11 ni, a fortiori, le dimanche 12 : celles-ci ne seront plus acceptées après le vendredi 10 février, à 18 h ;
- pas d'inscriptions individuelles le dimanche 12 avant le départ ; des inscriptions tardives pourront à la rigueur être acceptées le samedi 11 à la permanence de retrait des dossards.

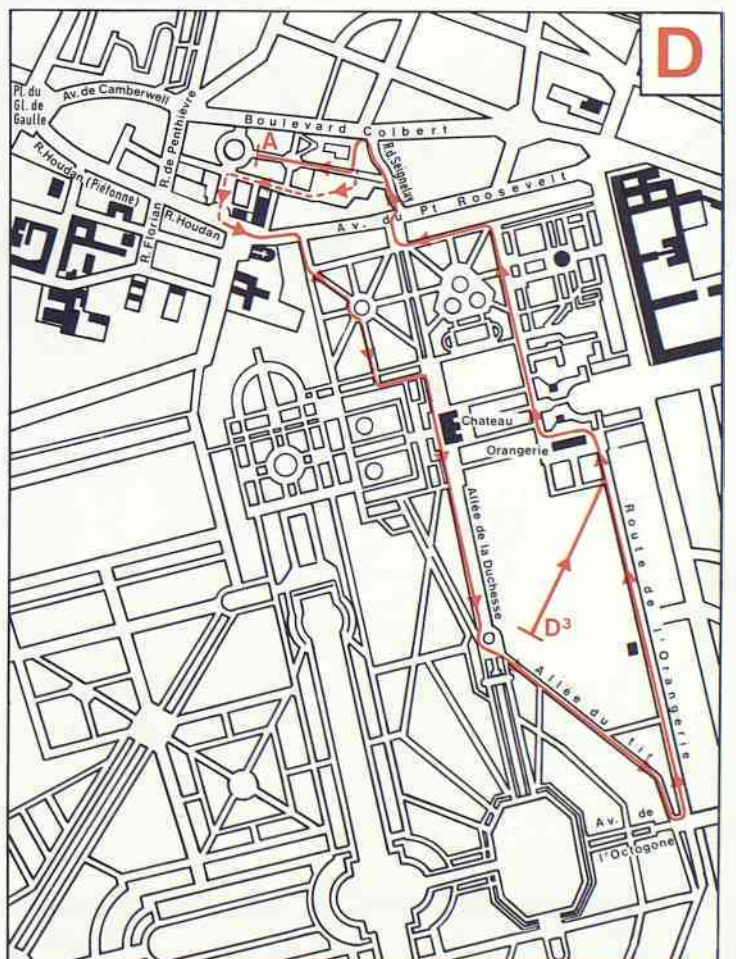
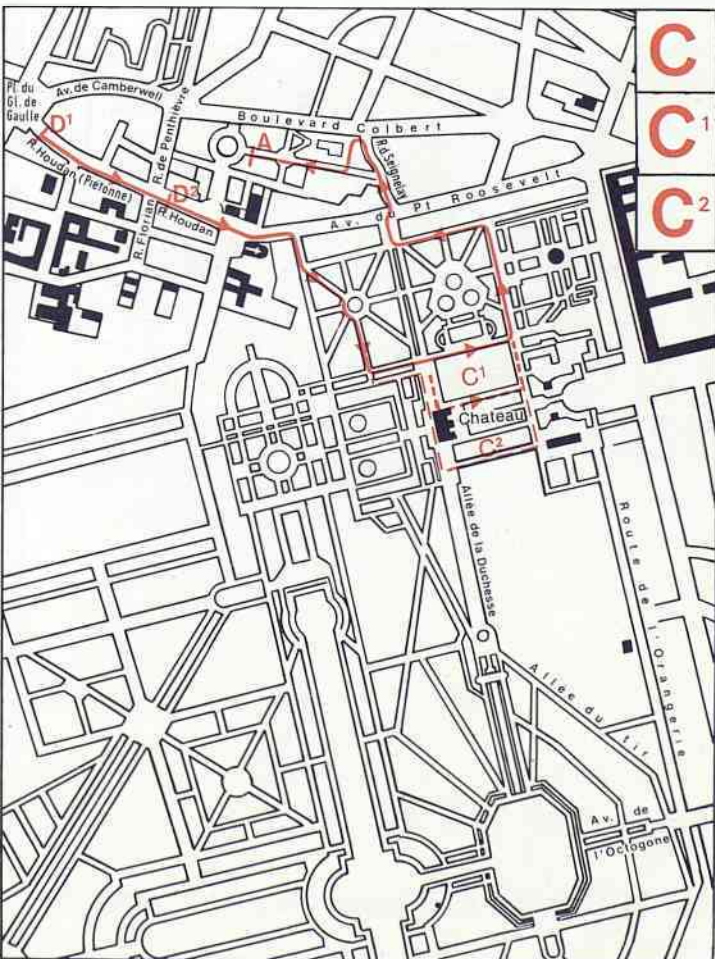
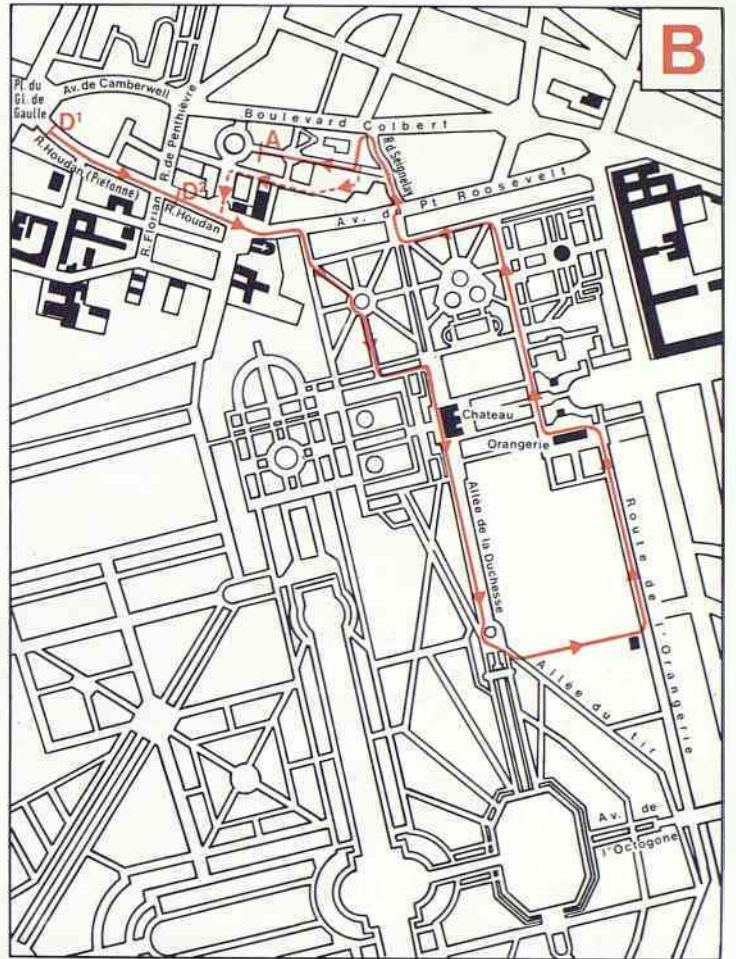
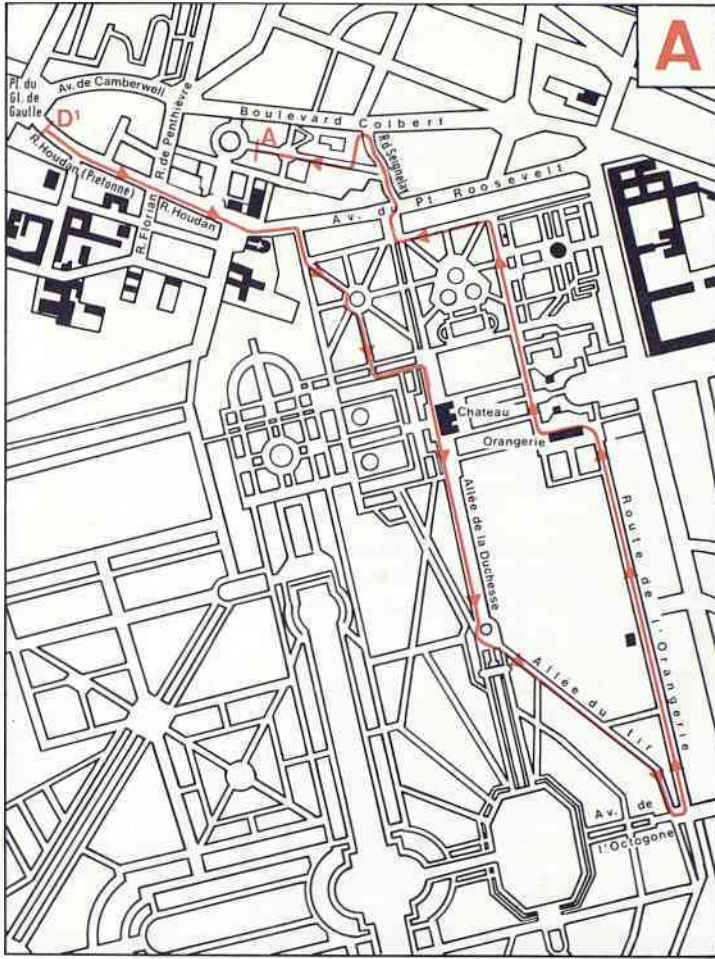
Remise des récompenses

- A partir de 12 h 45, sur la Rotonde du Jardin de la Ménagerie (en cas de mauvais temps, à l'ancienne Mairie, salle du 1^{er} étage).

Renseignements divers

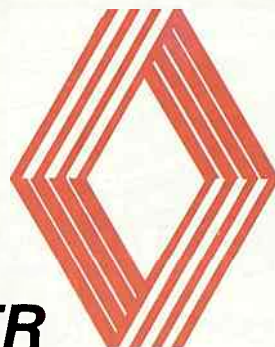
- **Secrétariat** : ancienne Mairie, salle du rez-de-chaussée.
- **Service sanitaire** assuré par les secouristes de la Croix-Rouge de Sceaux.

Horaire de départ	Catégories		Années de naissance	Parcours		
				Itinéraire	Départ	Longueur (en mètres)
8 h 00	Vétérans hommes	I	1929 à 1942	A	D ¹	3 150
		II	Nés avant 1929			
8 h 20	Minimes garçons		1969, 1970	A	D ¹	3 150
8 h 45	Seniors femmes		1943 à 1964	A	D ¹	3 150
9 h 10	Juniors filles		1965, 1966, 1967	A	D ¹	3 150
	Cadettes		1968, 1969			
9 h 35	Juniors garçons		1964, 1965, 1966	B (2 fois)	D ¹	5 250
10 h 00	Cadets		1967, 1968	B (2 fois)	D ¹	5 250
10 h 30	Vétérans femmes	I	1929 à 1942	C	D ¹	1 600
		II	Nées avant 1929			
10 h 45	Poussins		1974, 1975	C	D ²	1 400
	Poussines					
11 h 00	Benjamines		1972, 1973	C ¹	D ²	1 700
11 h 15	Benjamins		1971, 1972, 1973	C ²	D ²	1 900
11 h 30	Minimes filles		1970, 1971	C ²	D ²	1 900
11 h 50	Seniors hommes licenciés		1943 à 1963	D (2 fois)	D ³	7 150
	Seniors hommes non-licenciés					



MOIS de L'OCCASION jusqu'au 15 février

E^{ts} BESOMBES & C^{ie}
concessionnaire RENAULT



CREDIT 3 FOIS MOINS CHER

* Crédit au TEG de 8,90 % pour une durée de 12 mois sur les véhicules garantie O.R. ayant au plus 3 ans d'âge. Sans versement comptant. Exemple pour un montant financé de Frs 10 000 : 12 mensualités de Frs 874,05. Coût total à crédit Frs 10 488,61. montant des intérêts Frs 488,61. Sous réserve d'acceptation du dossier DIAC S.A. au capital de 350 millions de francs RC PARIS B 542 062 435 - 51-53, Champs-Élysées - PARIS 8^e.

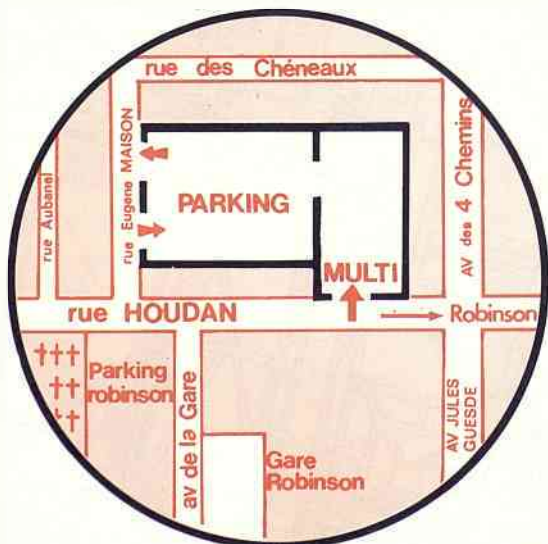


tous les services d'un CONCESSIONNAIRE
et un grand LOUEUR près de chez vous

2, rue de Fontenay (face à la rue piétonne) SCEAUX/tél. 661.05.50

vos achats de tous les jours

MULTI



153, RUE HOUDAN
92330 SCEAUX

PARKING
COUVERT

ACCÈS DIRECT DU MAGASIN
AU COFFRE DE VOTRE VOITURE

LES SCÉENS

Etat civil

Période du 4 décembre au 31 décembre 1983

NAISSANCES

Adeline, Muriel, Annick JARDET • Héline, Sandrine, Véronique CRABEL • Stéphanie RENARD • Cécile, Colombe, Andrée PELLISSIER • Julien, Marc, Louis ROTH • Benoît, Guillaume, Laurent HENNETON • Sébastien, Alain, Georges, René CHABÉ.

MARIAGES

Patrick, Michel, Roger JOHANNY et Philomène BIONDO • Jacques, Fernand, Albert BERNOT et Armelle, Marie, Geneviève RENARD • Michel, Alfred, Auguste SAVIARD et Marylène, Jeannine, Andrée HUE • Yannick, Gilbert, Jacques TEULON et Claire, Charlotte, Marie MODR • Jean GAZDAC et Anne, Marie, Geneviève PIQUARD • Christian, Bernard, Albert KEMP et Patricia, Josiane, Mauricette SATGÉ • Samlil SORAYA et Soobasah BHUNJUN.

DÉCÈS

Elise, Angélique, Emilie, Ghislaine DEROUBAIX, veuve DE VOGEL • Marcelle TREMLLET, veuve BOURDIAU • Albert, Louis, Constant LEGENDRE • François, Jean, Marie, Joseph AUGERE • Roger, Henri, GUILBERT • Marie, Joséphine BLANCHONNET, veuve CAVAILLES • Pierre BELLAIR • Rolande, Eugénie RAFAITIN, épouse LEDRU • Marcel NICOLAS • Antonia NARKAITE • Fernand LANCELIN • Nadia, Solange, Marie-Louise TRIDON, veuve CLEMENT • Marguerite BARDEY, épouse MALLARME • Lucien, Jean COVELIERS • Gérard, Charles, Eugène CHARTIER.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées et inhumées dans le cimetière communal, dans un caveau de famille

Raoul HOUDAILLE, décédé le 4 décembre 1983 à Châteauneuf-sur-Loire (Loiret) • Daniel BONNABEAU, décédé le 16 décembre 1983 à Créteil (Val-de-Marne) • Georgette HERICY, décédée le 30 décembre 1983 à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

Départ à la retraite de Mme Bastier responsable du secrétariat général de la mairie



De gauche à droite, M. Pierre Ringenbach, maire, M. Erwin Guldner, maire honoraire, M. Bastier, M. Charrier, secrétaire général, et Mme Bastier.

A la fin de l'année dernière, Mme Ginette Bastier, chef du service du secrétariat général de la mairie, a quitté son poste après un peu plus de 32 années passées dans l'administration communale de Sceaux.

Au cours d'une sympathique réception qui réunissait le conseil municipal, le secrétaire

général et de nombreux collègues de Mme Bastier, M. Pierre Ringenbach, maire de Sceaux, et M. Erwin Guldner, maire honoraire, ont retracé la carrière et souligné les grandes qualités de cette collaboratrice exceptionnelle avant de lui dire, au nom de tous, le regret qu'ils avaient de la voir partir, tout en formant des vœux pour qu'elle jouisse d'une heureuse retraite.

Mme Bastier est entrée à la mairie en 1951 comme sténodactylographe. Les concours administratifs, la valeur de son travail et son sens des responsabilités lui ont permis d'occuper avec bonheur diverses fonctions au secrétariat du centre PMI et au service de la comptabilité avant de prendre en charge, en 1959, le service du personnel et d'accéder, en 1965, aux doubles fonctions de chef de service du secrétariat général et de responsable du secrétariat du maire et de la municipalité.

C'est en particulier dans ces dernières fonctions que Mme Bastier a eu l'occasion d'entrer en rapport avec de très nombreux Scéens et de gagner leur confiance et leur estime.

Le Noël des enfants du personnel communal



C'est avec grand plaisir que les enfants du personnel communal de Sceaux se sont réunis dans la « maison des Schtroumpfs », le samedi 17 décembre dernier, en présence de M. Ringenbach, maire de Sceaux, pour y recevoir goûter et cadeaux offerts par le Comité des Oeuvres Sociales pour le personnel.



AMBULANCES LEROY

TEL. 663. 24. 31

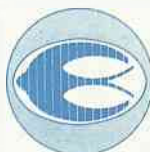
VENTE et LOCATION
tout matériel médical

59, Avenue Larroumès 94240 L'HAY-LES-ROSES

L'HIRONDELLE

16, place du Général de Gaulle - Sceaux

Remises progressives
LISTES DE MARIAGE



arts de la table • cadeaux

sommaire

Des Scéens à l'honneur

Noces de diamant

Le 10 décembre 1983, M. Ringenbach, maire de Sceaux et plusieurs maires adjoints et conseillers municipaux ont eu la joie de fêter les 60 ans de mariage de M. et Mme Albert Chesseret, âgés respectivement de 83 et de 82 ans.

C'était un même samedi 10 décembre, mais en 1923, qu'était célébré leur mariage à Paris.

M. et Mme Chesseret étaient entourés, le 10 décembre dernier, de leur famille et de nombreux amis.



M. et Mme Chesseret entourés, de gauche à droite, de M. Bruno Philippe, maire adjoint chargé des affaires sociales et de M. Pierre Ringenbach, maire.

Dans une courte allocution, Monsieur le maire rappela la longue vie de travail de M. Chesseret qui débuta à l'âge de 14 ans comme vendeur. Engagé volontaire à 18 ans pour la durée de la guerre, il rentre en 1920 et devient vendeur chez les Frères Blum où il reste de nombreuses années. La guerre de 1939/40 le mobilise et, dès le début, il est fait prisonnier. Il ne sera libéré qu'en décembre 1945 et reprendra son travail de voyageur de commerce jusqu'à sa retraite.

Mme Angèle Chesseret a rencontré son mari chez les Frères Blum et est devenue, par la suite, vendeuse dans la haute couture, chez Maguy Rouff.

Monsieur le maire remit à ce couple sympathique une médaille gravée à leurs noms et une gerbe de fleurs à Mme Chesseret.

Un buffet très simple (petits fours salés et champagne) était servi et c'est dans une ambiance chaleureuse et très amicale que tous fêtèrent ce couple jeune et gai.

LES SCÉENS 2/3

- État civil
- Départ à la retraite de Mme Bastier
- Le Noël des enfants du personnel communal
- Des Scéens à l'honneur

ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN 4/5, 6, 7

- Sceaux Ville Propre : l'affaire de tous
- Sceaux et ses habitants

ÉDITORIAL 5

- Connaissez-vous votre Bulletin Municipal d'Information ?

ASSOCIATIONS 8 à 12

COMMUNIQUÉS 13

PETITES ANNONCES 14

SANTÉ : SERVICES DE GARDE 15

A SCEAUX, DU 1^{er} AU 29 FÉVRIER 16

sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 133 — JANVIER 1984

25^e année

Directeur : Richard J. Poulain

Secrétariat de rédaction : Françoise Millet, Catherine Blondy

Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES

**entreprise
générale
d'électricité**



**INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION**

R. SERVIGNAT & Cie

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX — Tél. 350.17.29 +
Ateliers : 22, rue des Écoles

S.A. au Capital de 300.000 F — QUALIFELEC IV 742

deglane

Sceaux Ville Propre : l'affaire de tous

Un des soucis constants du conseil municipal a été et reste de procurer aux Scéens un cadre de vie le plus agréable possible, tout en tenant compte des nécessaires adaptations de notre ville aux exigences et aux besoins de la vie moderne.

Parmi les éléments de la qualité du cadre de vie, la propreté joue un rôle essentiel et c'est

pourquoi le précédent conseil municipal avait créé une commission extra-municipale « Sceaux Ville Propre ».

Par une décision prise le 28 octobre, le nouveau conseil municipal a décidé de créer une commission extra-municipale, analogue dans sa composition et son fonctionnement, mais élargissant son domaine d'action à l'ensemble

de ce qui contribue à l'amélioration de notre environnement quotidien : propreté, tranquillité et mobilier urbain.

Ainsi se trouvent réunis, dans un même groupe de travail, des représentants d'associations, des personnalités qualifiées, des élus municipaux et des responsables des services techniques, afin de rechercher en commun les solutions à proposer pour résoudre les problèmes quotidiens de la vie à Sceaux.

Il doit en effet être bien clair que la qualité de l'environnement quotidien est **l'affaire de tous**. La propreté ne relève pas uniquement d'une action curative à posteriori mais tout autant d'une attitude des Scéens ; surveiller son chien, ne pas semer des papiers partout, ne relèvent pas de la responsabilité des services techniques du nettoyage mais de la correction de chacun. La propreté et la tranquillité de Sceaux ne se décrètent pas, mais résultent principalement de la conduite des Scéens.

Monsieur le maire de Sceaux a inauguré les travaux de la commission extra-municipale le 7 décembre dernier. Cette réunion a d'ores et déjà permis de tracer un programme d'actions pour les mois à venir :

- propreté : pollution canine, ramassage des ordures ménagères (horaires), implantation de nouvelles corbeilles, récupération des vieux papiers, évacuation des gravas, collecte du verre, affichage sauvage et graffitis ;
- bruit : tondeuses, aboiements, avertisseurs, deux roues.

Dans sa recherche de solutions, la commission Sceaux Ville Propre entend s'attaquer aux causes plutôt qu'aux effets, et faire appel au bon sens plutôt qu'à la sanction.

Voilà pourquoi nous avons besoin du concours de tous.

Patrice NOAILLES

conseiller municipal
vice-président de la commission extra-municipale
« Sceaux Ville Propre »

Nous vous tiendrons au courant, par l'intermédiaire du Bulletin Municipal d'Information, des actions que nous entreprenons et des décisions prises.



pépinières
CROUX

tél. 661.04.06
46, rue de Châteaubriant
92290 CHATENAY-MALABRY

*achetez
au producteur !*

vente de plantes
de Terre de bruyère

La commission

Sceaux Ville Propre 1983-1989

- La commission Sceaux Ville Propre a pour **objectif** fondamental d'étudier et de promouvoir toutes les actions tendant à améliorer la qualité du cadre de vie à Sceaux.
- Pour atteindre cet objectif la commission devra assumer :
 - un **rôle d'information** de la municipalité et du public ;
 - un **rôle d'étude** et de proposition ;
 - un **rôle de soutien** aux actions engagées dans les groupes socioprofessionnels et associatifs ou au niveau de la ville.
- La **compétence** précise de la commission s'exercera dans le cadre de son objectif fondamental et dans le souci d'éviter les chevauchements avec d'autres commissions dont les travaux s'exercent dans un domaine voisin (sécurité, circulation, espaces verts) ; On peut citer trois axes principaux de travail :
 - Sceaux, ville propre ;
 - Sceaux, ville tranquille ;
 - mobilier urbain.

Membres de la commission

M. Ringenbach, maire, président ; M. Noailles, conseiller municipal, vice-président.

M. Poulain, maire adjoint chargé des relations publiques ; M. Oheix, maire adjoint chargé du personnel ; M. Benoît, maire adjoint chargé des travaux.

MM. Drocourt, Canton, Coindreau, Brosse, de Meyenbourg, Mme Justin, membres de la commission des travaux.

Mmes et MM. les représentants des associations suivantes :

Union Féminine Civique et Sociale, Lions-Club de Sceaux, Club des aînés de Sceaux, Club des anciens des Blagis, Croix-Rouge française, association des Chêneaux-Sablons, association des riverains du parc de Sceaux, association familiale des Bas-Coudrais, Amis de Sceaux, Union des Commerçants, Artisans et industriels de Sceaux, Sceaux-Accueil, Association Autonome des Parents d'Elèves de Sceaux, Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (Lagarde), Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (Cornec), Association des Parents d'Elèves de l'enseignement Libre, Scouts de France, Maison des Jeunes et de la Culture, Centre Socio-Culturel des Blagis.

Suite page 6

Sondage :

Connaissez-vous votre Bulletin Municipal d'Information ?

par **Richard J. POULAIN**, maire adjoint responsable des relations publiques, de l'information, de la communication



Encore un sondage, direz-vous. Eh bien oui, à quelques différences près cependant par rapport à d'autres sondages, notamment ceux effectués au plan national.

Une première différence : celui-ci concerne le niveau local, notre commune. L'intérêt en est donc tout à fait immédiat.

Une seconde différence : ce sondage n'a aucune portée politique. Il ne cherche pas à mettre en exergue les états d'âme de telle ou telle catégorie de citoyens par rapport à la situation économique ou l'environnement politique du pays : il a un objet très précis, le Bulletin Municipal d'Information. Cela est donc très concret.

Une troisième différence : ce sondage est réalisé auprès du seul véritable échantillon indiscutable, l'ensemble de la population, vous-mêmes les Scéens.

Une quatrième différence enfin, pourquoi ne pas la souligner : le questionnaire n'a pas été élaboré par un organisme de sondage spécialisé, mais tout simplement par la municipalité, par vos élus, qui ont le souci d'être à l'écoute de leurs concitoyens.

Malgré le développement de nouvelles techniques de communication et de nouveaux moyens d'information, que nous serons appelés à développer, nous en reparlerons, le Bulletin Municipal d'Information demeure toujours à l'heure actuelle, pour la grande majorité des communes, le principal véhicule de l'information municipale. Il fallait donc que nous en parlions ensemble.

La formule du sondage peut vous paraître par trop impersonnelle. Cela est vrai dans une certaine mesure. Rappelons néanmoins qu'il était difficile d'aborder ce sujet avec chacun de nos 18 700 concitoyens ! Par ce biais, la municipalité a néanmoins tenté d'entamer une certaine forme de dialogue afin d'avoir une idée plus précise sur la manière dont vous, Scéens, perceviez l'information municipale transmise à travers le bulletin.

Pour dialoguer, a-t-on communément l'habitude de dire, il faut être deux (espérons qu'en l'occurrence ce sera 18 700 ! ou un peu moins, tous les Scéens n'étant pas en âge de lire et d'écrire...). Nous attendons donc de votre part le maximum de réponses qui, toutes sans exception, seront analysées.

Les résultats complets de ce sondage seront diffusés dans le bulletin et pourront faire l'objet, c'est notre souhait, surtout si vous manifestez de l'intérêt pour celui-ci, de commentaires plus détaillés et plus personnalisés autour de tables-rondes organisées dans chaque quartier.

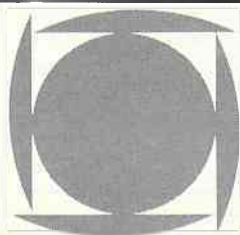
Un dernier mot enfin avant d'aborder l'organisation pratique de ce sondage : dans un domaine un peu différent, mais qui concerne aussi l'information, signalons que le **Guide de Sceaux**, que de nombreux Scéens attendent, est en cours d'impression. Il sera distribué prochainement.

Organisation matérielle du sondage

- 1 — Remplir le questionnaire recto-verso : feuille volante de couleur jaune que vous trouverez dans le bulletin.
- 2 — Envoyer ou déposer celui-ci, avant le 15 mars 1984 :
 - soit directement aux services des relations publiques de la mairie, 122, rue Houdan ;
 - soit aux organismes suivants :
 - Syndicat d'initiative, 68, rue Houdan ;
 - Maison des Jeunes et de la Culture, 21, rue des Ecoles ;
 - Centre Socio-Culturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux ;
 - Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux », 49, avenue Georges-Clemenceau.

Important : Les questionnaires pourront être déposés à la réception de chacun de ces organismes où figurera un panneau-présentoir reprenant le titre du questionnaire « *Connaissez-vous votre Bulletin Municipal d'Information ?* ». Des questionnaires seront également à votre disposition sur place.

- 3 — Ceux-ci seront ensuite centralisés au service des relations publiques pour analyse.
- Merci par avance de bien vouloir répondre. Tous à vos questionnaires !



toutes assurances **CABINET ROBERT**
incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

Sceaux et ses habitants

S'il est une chose à laquelle les habitants de Sceaux, dont leurs élus, tiennent particulièrement — et on les comprend — c'est bien l'agrément de leur ville, dû à la fois à l'harmonie de son urbanisme, au bon entretien de son patrimoine et à la propreté du domaine public.

Aussi apprécient-ils toujours l'existence des commissions extra-municipales au sein desquelles leurs représentants peuvent s'exprimer et donner leur avis sur les problèmes qui font l'objet de décisions du conseil municipal.

Cette collaboration est parfois d'autant plus fructueuse que, se trouvant juges et partie par la force des choses, les Scéens se doivent d'observer les règles à l'élaboration desquelles ils ont contribué.

C'est particulièrement le cas pour tout ce qui touche la protection de l'environnement, qu'il s'agisse de l'élimination des bruits ou des déchets. Les moyens les mieux adaptés, les plus nombreux et les plus variés, la réglementation la plus sage, la plus complète et la mieux étudiée ne seront jamais suffisants à eux seuls, si les habitants ne font pas l'effort

nécessaire pour qu'en vue de faciliter la résolution des problèmes de nuisances inévitables, ils n'en ajoutent de supplémentaires par indifférence ou par manque de solidarité.

Au moment où la commission extra-municipale « Sceaux Ville Propre » reprend ses travaux interrompus à la suite de la dernière élection municipale, il ne semble pas inutile de rappeler quels sont les moyens présentement mis en œuvre, les systèmes qui fonctionnent et les règles qui s'y rattachent et dont l'efficacité dépend de leur stricte application.

Enlèvement des ordures ménagères

Ce qu'il faut savoir

- Trois bennes, servies chacune par trois agents (un conducteur et deux éboueurs), enlèvent les ordures ménagères dans toutes les voies carrossables de la ville divisée en trois secteurs.

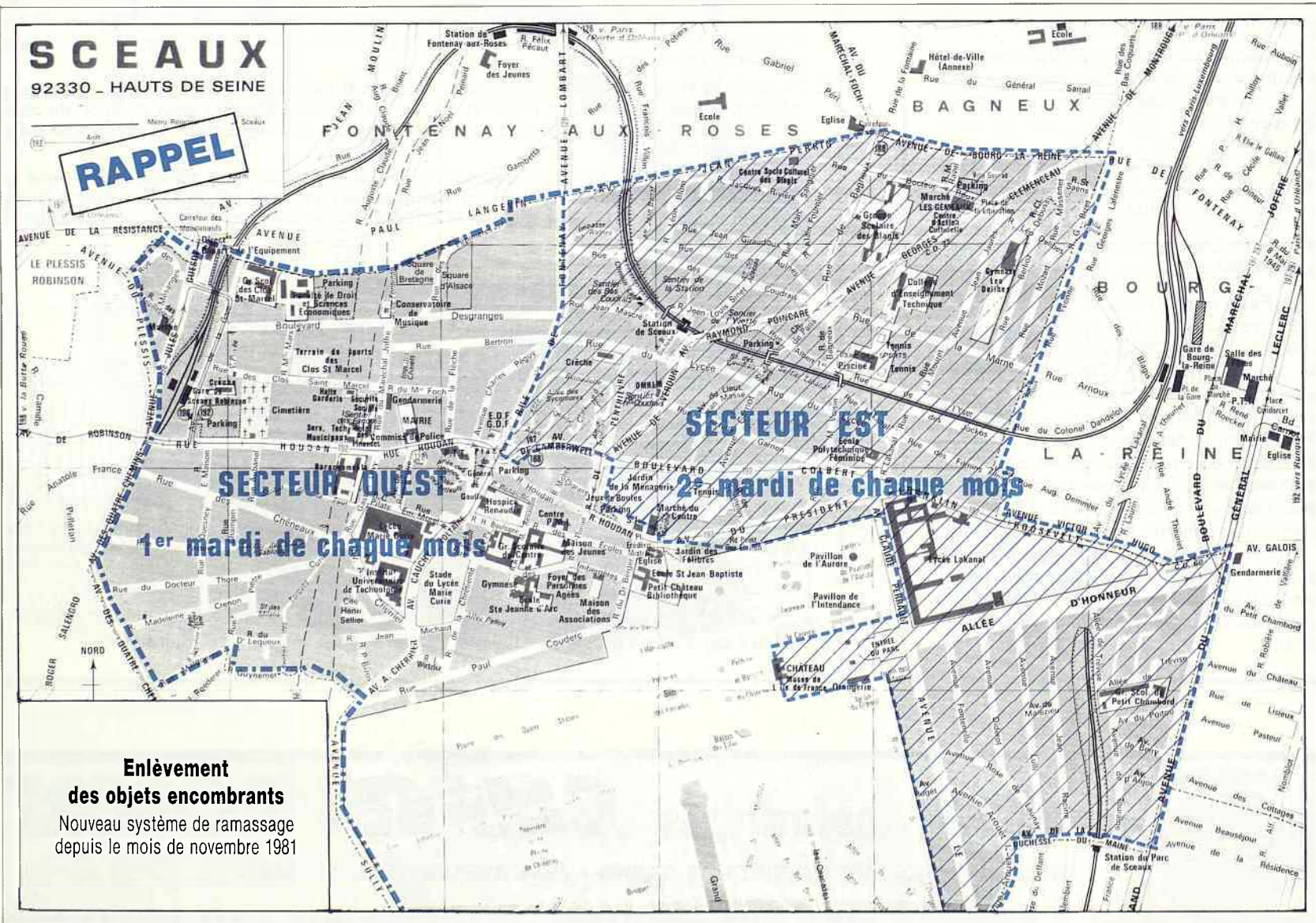
- L'enlèvement a lieu tous les jours de 6 heures à 12 h 30 sauf dimanches, jours fériés et mercredis.

- Une fois pleines, les bennes se rendent à l'usine de traitement des ordures ménagères d'Issy-les-Moulineaux. En temps normal, il leur suffit de deux voyages par matinée. Le lendemain des jours fériés, des dimanches et des mercredis, les ordures n'ayant pas été enlevées la veille, le volume de ces dernières est plus grand et nécessite le plus souvent trois voyages des bennes à Issy-les-Moulineaux, ce qui explique leur passage tardif dans certains endroits de la ville ces jours-là.

- Les ordures doivent être déposées sur les trottoirs, dans des poubelles munies de couvercle et ayant une assise leur assurant une bonne stabilité ou dans des sacs fermés. Le jour de la collecte, les poubelles doivent être sorties le matin avant le passage de la benne et rentrées aussitôt après.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Utiliser un récipient mal fermé ou sans couvercle susceptible de laisser échapper les ordures qu'il contient alors qu'il aura été renversé.
- Laisser les poubelles (pleines ou vides) trop longtemps sur le trottoir à la vue des passants parce qu'on les aura sorties trop tôt avant le



ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN

passage de la benne (dès la veille au soir, voire dans l'après-midi précédent), parce qu'on les aura rentrées trop tard (l'après-midi, voire en rentrant chez soi le soir), parce qu'on les aura sorties un jour où la benne ne les ramasse pas (dimanches, mercredis, jours fériés) et qu'elles restent alors dehors plus de 24 heures.

Collecte sélective des verres

Ce qu'il faut savoir

- La collecte du verre est faite suivant les mêmes règles et par le même personnel que pour les ordures ménagères (mêmes prescriptions en ce qui concerne les récipients).
- Elle a lieu tous les mercredis de 7 h 30 à 11 heures, suivant l'importance de la collecte.
- Le mercredi, les ordures ménagères ne sont pas ramassées et ne doivent en aucun cas être déposées sur la voie publique.
- Contrairement à la récupération du papier et des matières plastiques, qui n'a pas encore reçu de solution satisfaisante et économique, celle du verre permet un recyclage entraînant une diminution considérable de la consommation de sable, de carbonate de sodium, de chaux.
- Le verre collecté est vendu et son produit est versé au Bureau d'Aide Sociale de la commune.

Ce qu'il ne faut pas faire

Lorsqu'en septembre 1979 a été lancée la collecte du verre, l'accueil qui lui a été réservé a été notable. Malheureusement, au fur et à mesure que le temps passe, les quantités de verre récupéré vont en diminuant.

Aussi ne faut-il pas perdre de vue que la collecte du verre répond à un double souci : participer à l'effort national d'économie des matières premières et des ressources naturelles, et apporter une aide accrue à l'action sociale de notre commune. Il ne faut pas non plus mélanger les verres perdus avec les autres déchets, ce qui supprime toute récupération, car le mercredi, ils ne seront pas enlevés par les éboueurs et les autres jours ils ne seront pas sélectionnés à l'usine de traitement des ordures ménagères.

Collecte des objets encombrants

(voir plan ci-contre)

Ce qu'il faut savoir

- Les objets encombrants comprennent les vieux meubles, les appareils ménagers, les gros emballages, les outils de jardin, les vieux cycles à l'exception de tous les détritiques de jardin, gravats, cendres, mâchefer, carcasses d'automobiles et les branchages provenant de l'abattage ou de l'élagage des plantations.

- La collecte des objets encombrants est totalement indépendante de celle des ordures ménagères.

- Elle est effectuée par une entreprise privée, avec du matériel spécialisé, dans toutes les voies carrossables de la commune divisée en deux secteurs.

- Elle a lieu à partir de 6 heures du matin dans le secteur ouest le premier mardi ouvrable du mois et, dans le secteur est, le mardi ouvrable suivant (ceci signifie que si le premier mardi du mois est férié, la collecte se fera dans le secteur ouest le deuxième mardi du mois, si celui-ci est ouvrable, sinon elle se fera le troisième mardi du mois).

Ce qu'il ne faut pas faire

- Sortir les objets encombrants alors que le ramassage a déjà été effectué (à partir de 6 heures).

- Sortir les objets encombrants quand ce n'est pas le jour du secteur dans lequel on se trouve, ou quand le jour du ramassage normal n'est pas un jour ouvrable.

NOTA : Dans les deux cas, les objets restent sur les trottoirs quelquefois plusieurs jours dans la vaine attente d'être enlevés.

Corbeilles à papiers

Ce qu'il faut savoir

- Actuellement, la ville dispose de 53 corbeilles à papiers.
- Elles sont vidées tous les vendredis après-midi plus le lundi pour celles qui sont situées aux entrées du parc de Sceaux.
- Le service de vidage est assuré par les cantonniers.
- La ville est, dans ce domaine, divisée en dix quartiers. Deux cantonniers sont affectés à chaque quartier.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Jeter n'importe où tous papiers et généralement tous objets susceptibles de salir tout ou partie de la voie publique.

- Jeter dans les corbeilles des objets encombrants, des ordures, des denrées périssables et polluantes, des matières inflammables.

Protection contre les déjections

Ce qu'il faut savoir

- Les déjections d'animaux, en particulier de chiens, sont interdites sur les trottoirs, dans les parcs et les jardins, les espaces verts, les lieux et bâtiments publics et les parties communes des immeubles.

- Les déjections sont seulement tolérées dans les caniveaux, en dehors des parties qui se trouvent à l'intérieur des passages piétons.

- Il est interdit d'abandonner les animaux. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que tenus en laisse.

- L'accès des animaux, et notamment des chiens, est interdit dans les magasins d'alimentation.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Laisser son chien faire ses besoins n'importe où et plus particulièrement chez les autres.

- Transgresser les règles.

- Mais surtout manquer de respect envers l'environnement et envers son prochain.

Bruit

Ce qu'il faut savoir

- Tous bruits causés sans nécessité ou dus à un défaut de précaution à l'intérieur des propriétés, des habitations ou de leurs dépendances, tels que ceux qui proviennent d'électrophones, de magnétophones, d'appareils de radio-diffusion, de haut-parleurs, d'instruments de musique commerciaux ou ménagers, sont interdits et en particulier entre 22 heures et 7 heures.

- Tous bruits causés par l'emploi d'artifices, travaux bruyants, engins de chantier, fêtes locales, sont interdits sauf autorisation spéciale.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Tout ce qui peut nuire à la tranquillité et à la santé du voisinage.

La plupart de ces informations ont déjà paru, notamment dans les Bulletins Municipaux d'Information n° 89 de septembre 1979, n° 118 de juin 1982 et n° 119 de septembre 1982. Chacun sera persuadé les connaître et, croyant fermement qu'il en observe scrupuleusement toutes les prescriptions, il pensera qu'elles s'adressent aux autres. Pour ma part, je pense qu'elles permettront aux uns de raffraîchir leur mémoire, aux autres de faire connaissance avec les services municipaux et avec les règlements sanitaires, et, aux uns et aux autres, de mieux comprendre que Sceaux ne sera jamais une ville vraiment propre sans le concours de tous ses habitants.

André BENOIT
maire adjoint

chargé des travaux municipaux, de la voirie, des espaces verts, de l'enlèvement des ordures, de l'hygiène et de la salubrité.



Jean-Pierre TELLIER

Administrateur de Biens

GESTION: 350.19.35

118, RUE HOUDAN



CABINET TELLIER

Agent Immobilier

TRANSACTIONS: 702.36.06

114 bis, Rue Houdan



face 3

ASSOCIATIONS

Maison des Jeunes et de la Culture

Judo - Saison 1983/84 Un bon départ

Une nouvelle saison de judo vient de commencer avec les championnats départementaux qui se sont déroulés les 20 et 27 novembre à Gennevilliers pour certaines catégories : juniors, cadets et minimes chez les garçons, seniors et cadettes chez les filles. Avec huit qualifications pour les championnats d'Ile-de-France, deux médailles d'or, deux d'argent et deux de bronze, nous pouvons estimer que, cette année encore, nos judokas ont pris un bon départ.

En juniors (60 kg) Valéry Rousseau a, pour la cinquième fois depuis 1978, remporté le titre départemental tandis qu'Albert Bellegarde prenait une belle troisième place. Avec ces deux médailles, notre club est, dans cette catégorie, le premier du département.

En cadets (68 kg) Martin Serre, en se classant lui aussi premier, s'est qualifié pour une place dans l'équipe des Hauts-de-Seine pour les championnats d'Ile-de-France par équipes départementales. C'est la troisième fois qu'un représentant de notre club participera à cette compétition.

Les filles se sont sorties honorablement du championnat seniors. Toutes très jeunes, la plupart encore juniors cette année, elles se sont, comme les garçons, toutes qualifiées pour les championnats d'Ile-de-France : Cécile Toupet deuxième, Valérie Grange troisième,

Stéphanie Boesch, Anne Toupet, Odile Sant cinquièmes. Ceci constitue un beau résultat, bien qu'il ait été souvent obtenu dans les larmes, ce qui montre la détermination et l'ambition de ces jeunes filles. Elles durent souvent rencontrer de vraies seniors, plus âgées et qui les dominaient physiquement.

A noter également les résultats de Nathalie Rousseau qui, bien que relevant de blessure (de mobylette et non de judo), a remporté chez les cadettes une belle deuxième place, et du jeune Nicolas Maillard, cinquième en minimes.

Quand ce bulletin paraîtra, d'autres compétitions auront eu lieu : les 17 et 18 décembre, les championnats d'Ile-de-France juniors garçons et seniors filles, où nous avons respectivement deux et cinq représentants ; plus tard viendront, pour les autres catégories, les championnats départementaux et régionaux, peut-être même nationaux. Sur cette dernière éventualité, le professeur M. Kawaisi, reste très réservé !... par prudence.

Pour tous renseignements sur cette activité, nous vous conseillons de vous adresser à la MJC ou auprès des professeurs (après chaque cours), au gymnase du Centre, 29, rue des Imbergères.

Exposition

Du lundi 23 janvier au vendredi 10 février, la MJC vous propose une exposition des pastels de Mme Rousseau, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 22 h et le samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.

Le vernissage aura lieu le samedi 21 janvier, de 16 h à 18 h (entrée libre).

Réservations spectacles

• Ballet Béjart « *Le Ballet du XX^e siècle* », les 3, 4 et 10 mars. Réservations à la MJC, à partir du 3 février.

• « *Cyrano de Bergerac* », le vendredi 23 mars. Réservations à la MJC, à partir du 23 février, la première quinzaine de réservation étant pour les adhérents de la MJC.

Stages

• American jazz : stage d'initiation. Renseignements et inscriptions à partir du 15 janvier, à la MJC.

• Photographie : pendant les week-ends des 3 et 4 mars et des 17 et 18 mars et durant les vacances scolaires de février (les lundi 20, mardi 21, mercredi 22 février de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h).

Ce stage comprendra une initiation à la prise de vue et au développement noir et blanc, au reportage, au portrait. Matériel nécessaire : un appareil 24/36.

Renseignements et inscriptions à partir du 15 janvier, à la MJC.

Maison des Jeunes et de la Culture, 21, rue des Ecoles. Tél. 350 05 96. Ouvert de 9 h à 22 h, du lundi au vendredi et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Collège universitaire Fontenaisien

Antenne de Sceaux

Le jeudi 2 février prochain, à 15 heures à l'ancienne mairie (68, rue Houdan), Mme Christiane Desroches-Noblecourt, inspecteur général honoraire des Musées de France, directeur des fouilles du musée du Louvre en Haute-Égypte, évoquera « *La renaissance de Philae* », à laquelle elle a directement participé.

Les temples construits sur l'île de Philae, en amont de la première cataracte du Nil, au sud d'Assouan, reflètent dans leur splendeur les derniers aspects de l'antique religion égyptienne, entièrement débordés par le christianisme au VI^e siècle de notre ère.

La principale forme divine est celle d'Isis, la miséricordieuse, veillant sur le culte de son

époux martyrisé par l'esprit de la perturbation et protégeant son héritier, Horus, qui règne désormais à sa place.

Tous les éléments des sanctuaires évoquent et commentent cette légende cosmique.

Ce sont ces monuments, noyés depuis plus de 70 ans par les eaux surélevées du premier barrage d'Assouan, qui ont été sauvés d'une submersion totale par un effort international, après la construction du nouveau barrage du Saad El Aali. De nombreuses diapositives couleurs illustreront cette conférence.

Le jeudi 16 février, à 15 heures, M. René Pomeau, professeur de littérature française à l'Université de Paris III, évoquera « *Une repré-*

sentation au Théâtre Français, au temps de Louis XV ».

Le théâtre : le mot est resté inchangé, du XVIII^e siècle à nos jours. Mais à l'époque de Louis XV, il désignait une réalité bien différente de ce que nous connaissons. Dans une salle oblongue, la moitié des spectateurs restait debout ; un bon nombre était installé sur la scène même ; une représentation se poursuivait dans le brouhaha, avec des échanges souvent vifs entre les spectateurs et les acteurs, entre le parterre et les loges. Étonnamment vivant, le Théâtre Français était au cœur de la vie culturelle à Paris, en France, en Europe.

Les inscriptions au Collège universitaire Fontenaisien ont lieu les jours de conférences. Renseignements au 661 00 59.

MIROITERIE 102

ateliers et bureaux **ANTONY**
102, avenue Aristide-Briand
Tél. 666.09.66 — 237.23.10

Raymond DJIAN
survitrage - double vitrage
menuiserie aluminium
aluminier technal

VITRERIE — DÉTAIL — ENTRETIEN — ENCADREMENTS

ENCADREUR

Ancienne Élève des Métiers d'Art

GRAVURES ANCIENNES - ENCADREMENTS TOUS STYLES
EX-LIBRIS - OBJETS - CADEAUX

29, rue des écoles - SCEAUX - tel. 702. 63.33

ouvert de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h - fermé le mercredi et samedi après-midi

ASSOCIATIONS

Les Gémeaux

Février aux Gémeaux débute par la fin du cycle « Théâtre-Bouffe-Cinéma » avec au programme :

- « *Enveloppes et Déballages* » par le Vélo-Théâtre. Ce spectacle était passé en septembre dernier aux Gémeaux. Devant l'enthousiasme du public (et de l'équipe !), nous avons repris Charlot, ce cycliste à tout faire, pour cinq représentations exceptionnelles. Attention : réservez vos places (100 personnes maximum à chaque représentation).

- « *Les 5 000 doigts du Docteur T* » de Roy Rowland : un film fantastique, onirique et drôle à la fois. Le thème : comment un savant fou veut donner un concert avec le plus grand piano du monde. Un film pour petits et grands.

Février aux Gémeaux, c'est aussi des contes pour les enfants : contes touaregs avec Hamed Bouzzine, contes chantés d'Afrique noire avec Geoffrey Oryema, contes haïtiens avec Mimi Barthelemy (voir calendrier en dernière page du bulletin).

Février aux Gémeaux, c'est encore des variétés avec Tom Novembre, le mardi 14 à 21 heures ; écoutez donc son dernier disque « *Toile cirée* » ; des moments savoureux, une musique qui a la pêche et qui tient autant du jazz, du reggae, et surtout de Tom Novembre ! Pour « *Télérama* » (du 14 décembre), aucun problème : « *C'est bien lui et pas son frère(*)* ». L'ami Novembre a beau prétendre qu'il se sent davantage comédien que chanteur, ce deuxième



Tom Novembre, le 14 février aux Gémeaux.

album est une mine de fredaines tendrement loufoques, tranches de vie palpitantes..., fluide nullement glacial et poil à gratter les petits travers de ses contemporains.

Enfin (ouf !) nous vous réservons une petite surprise « jazz » pour fin février. Nous vous préviendrons. A bientôt...

(* : Qui ? Pour le savoir, téléphoner au 660 05 64 poste 16).

Sceaux-Accueil

Quatre jours à Moscou sous la neige

Du samedi 17 mars au mardi 20 mars, nous vous proposons un voyage à Moscou, sous la conduite d'un guide. Nous découvrirons le Kremlin, joyau de la ville qui renferme dans ses hautes murailles ocre, des palais, des églises ; nous admirerons la place Rouge et son église baroque Saint-Basile le Bienheureux ; nous nous arrêterons sur les quais de la Moskova ; nous visiterons le musée des Beaux-Arts, le Pavillon du Cosmos du parc des expositions, sans oublier le métro, l'un des plus luxueux du monde.

Le prix du séjour est de 2 340 F (plus le visa). La préparation au voyage aura lieu le lundi 13 février prochain à 20 h 30, dans notre local, 95, rue Houdan. Pour tous renseignements et inscription, téléphoner au 350 27 06.

D'ores et déjà, nous vous informons que nous envisageons, début mai, trois jours en Hollande : Amsterdam et les champs de tulipes. Pour ce séjour, vous pouvez contacter le 350 27 06.

Permanence

Tous les lundis de 14 h à 16 h 30 à la MJC, 21, rue des Écoles, tél. 350 05 96, sauf pendant les vacances scolaires, les goûters et les conférences. Les jours de démonstration culinaire, la permanence a lieu au Centre Socio-Culturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux. Un fichier de bonnes adresses est à votre disposition.

Comité municipal des Fêtes – Sceaux-Accueil

FÊTES DE SCEAUX 1984

Pour la Pentecôte, du 9 au 11 juin, un grand rassemblement méridional

La Pentecôte 1984 sera marquée, à Sceaux, par de grandes fêtes organisées à l'occasion du congrès du Félibrige (association regroupant les défenseurs des langues et de la culture des pays d'Oc).

Si ce congrès, appelé « *La Sainte-Estelle* » (du nom de la patronne des Félibres), se tient à Sceaux, c'est que notre ville est une sorte d'enclave méridionale en Ile-de-France en raison de sa tradition félibréenne née en 1878, et que 1984 sera l'année du centenaire

de la venue de Frédéric Mistral dans notre cité.

Les organisateurs vont connaître de difficiles problèmes d'hébergement

En dehors des congressistes (environ 400) qui se logeront dans les hôtels parisiens, ce sont environ 300 personnes, appartenant principalement à des groupes folkloriques invités, que les organisateurs vont devoir loger.

Aussi, se sont-ils tournés vers Sceaux-Accueil pour envisager un hébergement

total ou partiel dans des familles de Sceaux pour les nuits des 9 au 10 et 10 au 11 juin.

Si vous pensez pouvoir accueillir un ou plusieurs de nos invités à ces dates, n'hésitez pas à prendre contact dès maintenant :

- de préférence avec Sceaux-Accueil : permanence tous les lundis de 14 h à 16 h 30 à la MJC, 21, rue des Ecoles, tél. 350 05 96 ;

- sinon, avec le secrétariat du Comité des Fêtes, service des relations publiques de la mairie, Hôtel de ville, 122, rue Houdan, tél. 661 29 50, poste 360.

A.S.F.

12, avenue des Quatre-Chemins
92290 CHÂTENAY-MALABRY
Tél. 702.57.61

STORES EXTÉRIEURS

CLOISONS JAPONAISES — STORES A BANDES VERTICALES
VOILAGES — DOUBLE RIDEAUX

PAYSAGISTE - PÉPINIÉRISTE
CRÉATION - AMÉNAGEMENTS DE PARCS ET JARDINS
Edouard DESJONQUERES

15, rue du Colonel-Fabien - 92160 ANTONY - Tél. 666.87.86
à votre disposition.

dans sa pépinière av. de Châtenay à Antony
ARBRES, CONIFERES DE GRANDE TAILLE

prix intéressants grâce aux méthodes de transplantation

ASSOCIATIONS

Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux

En ce début d'année, nous sommes heureux de présenter à tous les parents, élèves, professeurs et amis du conservatoire, nos meilleurs vœux.

Dans le bulletin de notre association, l'an passé à cette époque, nous nous souhitions une amélioration des locaux actuels, une nouvelle construction dans un avenir proche. Nous avons le plaisir de constater aujourd'hui qu'à notre demande, une salle de formation musicale vient d'être aménagée à Sceaux, boulevard Desgranges. Les parents concernés nous manifestent régulièrement leur contentement devant la rapidité d'exécution des travaux (après quelques inévitables incidents de départ !).

D'autre part, un nouveau local, tout à fait adapté à l'enseignement de la musique, sera prochainement mis en place à Sceaux.

L'association des Amis du Conservatoire, au nom de tous les parents, exprime toute sa gratitude à la mairie et aux services techniques de Sceaux. Si notre association tient à son image « culturelle », elle se veut tout autant un lien entre tous les parents, la direction du conservatoire, les communes.

La prochaine étape... le nouveau conservatoire.

Notre prochain concert aura lieu le dimanche 29 janvier à 17 h 15 aux Gêmeaux : trio flûte, clarinette et basson avec P. Kirchhoff, P. Meyer, P. Riveaux. Au programme : Devienne, Koechlin, Villa-Lobos, Poulenc.

Nous avons vu vivre le conservatoire...

Dans le programme distribué à tous les parents, tout au long de cette semaine d'auditions, M. Vigneau insistait sur la nécessité d'une connaissance mutuelle entre les jeunes instrumentistes, les élèves du conservatoire en général (chanteurs, tous jeunes débutants de l'initiation musicale,...). Dans ses souhaits de bienvenue, au début de chaque séance, il faisait part de sa satisfaction de rencontrer de nouveaux parents, de retrouver de fidèles anciens...

Ces deux aspects de la semaine d'auditions de décembre 1983, nous les avons très fortement ressentis.

Oui, le conservatoire vit malgré ses lieux très éparpillés, fruits de bien des difficultés, de manques de compréhension et de communication. Malgré cette impression de manque de vie pour les nouveaux, due à l'absence d'unité, notre conservatoire vit et nous en avons eu une preuve éclatante durant cette merveilleuse semaine. Presque toutes les classes étaient représentées. Une participation des classes de chant et d'art dramatique aura lieu dans les mois à venir ; vous en serez informés. Nous avons découvert la classe des tous petits qui, pour la première fois, chantèrent de tout leur cœur les notes de leur livret, émus et attentifs, ravis de se produire sur scène. Nous avons souri de la joie de la jeune demoiselle de 7 ans, haute comme trois pommes, et se hissant très assurée derrière sa grosse harpe. L'arrivée des contrebasses fut applaudie par nos bambins qui poussèrent des « ouais » de contentement. Que dire de l'enthousiasme suscité par notre percussionniste qui, par sa superbe démonstration, éveilla sans doute bien des vocations (gare aux voisins !...). La classe de chant, la classe de musique de chambre, et toutes les autres, bien sur, que nous connaissons mieux, agrémentèrent largement ces auditions, donnant tout son sens à la musique : l'exécution collective et en public. Chaque soirée, fort équilibrée, rendait ainsi le relief de « ce qui se passe » dans ce conservatoire qui n'était plus un couloir étroit, des lieux disséminés... mais toute une vie, toute une âme.

Nous ne saurons trop, nous, parents, remercier de tout cœur M. Vigneau de la parfaite organisation de cette semaine de grâce. Conscients du travail énorme qu'elle demandait nous insistons sur notre reconnaissance. Que tous les professeurs y soient associés. Nous savons tous les efforts que chacun d'eux a dû fournir : préparation, présence chaque soir pour certains, retours tardifs ensuite... Nous ne voulons pas oublier nos charmantes accompagnatrices, Mmes Proteau et Audin qui ont toujours l'art de remettre un « la » à sa place, de replacer le « wagon sur les rails » et d'encourager ou de féliciter si gentiment tous les enfants à la sortie.

Nos secrétaires, répondant à un vœu exprimé par l'association des parents, ont eu la joie de devoir rajouter sur le programme, après le nom des élèves, leur année d'instruments, leur niveau. Travail fastidieux s'il en est. Qu'elles en soient remerciées ; nous étions ravis de cette heureuse initiative...

Oui notre conservatoire vit, et il vit merveilleusement bien...

Les Amis du Conservatoire

Les Samedis Musicaux de Sceaux

Le samedi 11 février, les Samedis Musicaux de Sceaux, présenteront le trio Rislér, piano, violon et violoncelle, à 17 h 30 en concert-animation et à 20 h 45 en concert du soir, au Centre d'Action Culturelle « Les Gêmeaux ».

Ce trio fut déjà invité par le Festival de l'Orangerie et par les SMS, en mars 1981.

Composée de trois frères qui ont toujours travaillé ensemble, cette formation a été engagée au Festival du « Juillet Musical » de Saint-Germain-en-Laye, au Festival du Marais, à Genève, et aux rencontres internationales de Thonon.



Leur grande maîtrise du répertoire romantique leur a valu de participer à deux intégrales des trios de Beethoven (Paris et Albi) et à interpréter le triple concerto de Beethoven, en France et à l'étranger (Genève).

Le programme présenté aux Gêmeaux rassemble trois compositeurs dont la sensibilité émotionnelle a excellé dans la musique de chambre : Beethoven, Schumann, et Schubert dont on entendra le 2^e trio.

Pour tous renseignements et réservation, s'adresser au secrétariat des SMS à la MJC, 21, rue des Écoles. Tél. 350 05 96.

Association des Artistes Scéens

L'AAS rappelle qu'elle accueille tous les artistes : peintres, graveurs, sculpteurs, artisans d'art, ainsi que les amis des arts.

Une réunion amicale est prévue chaque premier mardi du mois, à 20 h 30 à la MJC de Sceaux, 21, rue des Ecoles (sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés). On a le plaisir d'y voir les dernières productions de chacun, et d'en discuter.

AU DOMAINE ROYAL

TOUTE L'ALIMENTATION

DEPOSITAIRE PRODUITS HEDIARD et FAUCHON

61, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX TEL. 661.02.09

L'OCÉAN

POISSONS ET CRUSTACÉS

ARRIVAGES DIRECTS

ASSOCIATIONS

Les Amis des jardins de Sceaux

La société des « Amis des jardins de Sceaux » tiendra son assemblée générale annuelle le samedi 4 février à 15 heures, dans la salle des baraquements, 95, rue Houdan.

L'assemblée statutaire, comportant le compte rendu et l'approbation de l'exercice 1983, sera suivie d'une présentation de diapositives et d'une vente d'enveloppes, dotée de nombreux lots.

Nous procéderons ensuite à la distribution des prix du concours des jardins, du mois de

juin dernier, puis, après une courte allocution de M. le maire, nous terminerons la journée autour d'un buffet agréablement garni.

Nous rappelons à cette occasion que les membres de la société peuvent suivre les cours d'horticulture, organisés de concert avec la société de Clamart, qui ont lieu soit à l'école d'horticulture de Fleury-Meudon, soit à la mairie de Clamart.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux « Amis des jardins », 2, rue des Clos Saint-Marcel. Tél. 350 73 82.

UFCS — Équipe Consommation

En 1981 et 1982, les équipes UFCS de toute la France ont fait une enquête avant Noël sur les boîtes de chocolats, d'où il ressortait que les présentations étaient innombrables, les poids par boîte d'une très grande variété, et que les consommateurs avaient beaucoup de mal à comparer les diverses présentations et à trouver la plus avantageuse, même pour une sorte donnée de chocolats.

Cette année, l'affichage du prix au kilo ou au litre étant obligatoire dans les grandes surfaces, nous avons mené une enquête pour voir si la loi était respectée (enquête terminée le 19 décembre).

Nous avons trouvé trois magasins respectant la loi : Casino à Bagneux, Monoprix à Antony, le Printemps à Vélizy 2. Nous avons trouvé trois magasins, dans lesquels il n'y a aucun affichage à l'unité de mesure, ni pour les chocolats, ni pour le reste : Leclerc de Clamart, Leclerc de Fontenay-aux-Roses, Intermarché de Bourg-la-Reine. Dans neuf autres où nous sommes allées, les uns avaient l'étiquetage respecté pour l'alimentation, sauf pour les chocolats ; il s'agit de Viniprix à Châtenay, Stoc à

Châtenay, Prisunic à Vélizy 2. Les autres avaient l'indication du prix au kilo pour un certain nombre de boîtes de chocolats, mais par sur la totalité : Suma à Antony, Franprix à Bourg-la-Reine, Monoprix à Bourg-la-Reine, Viniprix à Sceaux, Suma aux Blagis, Multi à Sceaux.

Nous avons signalé les magasins en infraction à la Direction de la Concurrence et de la Consommation, à Nanterre, en espérant l'intervention prochaine de leurs services.

Quand vous constatez une infraction dans un magasin, si vous ne voulez pas la faire remarquer vous-mêmes, vous pouvez toujours nous en faire part.

Nous vous signalons qu'à partir du 1^{er} janvier 1984, l'affichage du prix à l'unité de mesure devient obligatoire dans tous les magasins d'alimentation, et non plus seulement dans ceux dont la surface dépasse 400 m². Seuls les commerces individuels ne sont pas tenus à cet affichage avant le 1^{er} janvier 1985.

Nous vous rappelons notre permanence du 2^e jeudi de chaque mois, de 14 heures à 16 heures, 24 ter, rue des Écoles (1^{er} étage) et, exceptionnellement, les lundis 9 janvier et 13 février, même heure, même endroit.

Société d'Instruction et d'Éducation Populaires

Canton de Sceaux

« Entre guerre et paix »

Existe-t-il un problème plus important que celui-là, à notre époque ?

C'est le sujet que traitera le Général Claude

Le Borgne, le mardi 14 février à 20 h 45 à l'ancienne mairie, 68, rue Houdan.

Le Général Claude Le Borgne (CR), ancien commandant de la 5^e division blindée en Allemagne Fédérale, a été adjoint au directeur de l'Institut des hautes études de la défense nationale.

Le Général Le Borgne a habité Sceaux pendant plus de vingt ans et il y a gardé de nombreux amis.

Union Nationale des Amis et Familles de Malades mentaux UNAFAM

Le malade mental est à la recherche de son identité. Il n'est pas en mesure de s'affirmer dans le mode de vie existant.

Même s'il n'y a pas d'hostilité à son égard, il se sent exclu et s'isole lui-même ; la maladie s'aggrave ; la vie de toute une famille est perturbée.

Il faut sortir de cet enfermement et, pour cela, créer un environnement psychologique, social et juridique qui accompagne et prolonge l'action thérapeutique.

Rapprochez-vous de notre association dont les membres partagent les mêmes soucis et peuvent apporter informations, amitiés et réconfort.

A Sceaux, vous pouvez vous adresser à Mme Champion-Bunnet, 13, rue des Jockos.

Au niveau départemental, vous obtiendrez des informations par téléphone, en appelant :

• du lundi au vendredi

— de 8 h à 9 h 30 : 642 27 78,

— de 13 h à 15 h : 788 14 44, 506 23 80 ou 781 53 09 ;

• du lundi au jeudi

— de 19 h à 20 h : 631 68 65.

Association des Anciens Combattants de Sceaux

Nécrologie



Au mois de novembre, l'association a été endeuillée par la perte de deux de ses adhérents.

Lucien Thorin, né en 1910, habitait 45, rue Houdan. Mobilisé en 1939, il avait été fait prisonnier en mai 1940 et libéré seulement en mai 1945. C'était un charmant camarade, très affable, qui avait l'amitié solide et était très estimé.

François Royer, né en 1907, habitait 33, rue Houdan. Il avait été mobilisé en 1939 et avait subi la captivité pendant toute la durée de la guerre. Membre de la commission de contrôle, il participait activement à nos organisations et, en manifestant un dévouement de tous les instants envers un camarade longtemps retenu à la chambre, il avait fait preuve d'un grand esprit de solidarité.

Aux familles de ces deux regrettés camarades, le bureau de l'association renouvelle ses condoléances émues.

 **ETS. BASSEREAU**
fabrique, pose, entretient et répare
TOUTES FERMETURES
STORES TOILES - VÉNIITIENS
3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99

 **BLINDAGES • ALARMES**
 **POINTS FORTS**
Produits serrures fichet
Tél. 702.57.61/79.02
12, avenue des Quatre-Chemins
92290 CHÂTENAY-MALABRY
COFFRES-FORTS SICLI

ASSOCIATIONS

Association des Officiers de Réserve des Hauts-de-Seine — AOR 92

Notre première réunion-conférence du cycle 83/84 a eu lieu à l'Hôtel de ville de Clamart le 20 octobre dernier. Notre ami et vice-président « mer », le lieutenant de vaisseau Arveux, nous a fait un brillant exposé sur la marine nationale. La conférence, bien préparée et bien structurée, a été émaillée de deux films en couleur : l'un sur les sous-marins nucléaires et l'autre, « Sept jours en mer », du réalisateur bien connu Schoendoerffer.

Dans l'assistance, nous avons eu l'honneur et le plaisir de reconnaître MM. les Généraux Desjours de Clamart et Robert de Sceaux ainsi que M. le Capitaine de vaisseau Salmon-Legagneur, commandant du CIRAM Paris.

Le jeudi 17 novembre dernier, se tenait, à l'Hôtel de ville de Clamart, un comité directeur extraordinaire de notre association. En effet, les officiers-délégués de communes participaient à cette réunion. Il faut rappeler que notre département comprend 36 communes. Donc,

notre association devra posséder 36 officiers-délégués, plus un qui sera chargé de la 37^e section comprenant nos adhérents de Paris et hors département. Rappelons que l'AOR 92 est forte aujourd'hui, grâce à un effort particulier, de recrutement, de plus de 600 membres, ce qui la porte à la tête des autres associations affiliées à l'UNOR dans la région parisienne.

A l'ordre du jour, nous pouvions lire : « Rôle et mission de l'officier-délégué de commune ». A ce sujet, l'accent a été porté sur la représentation de l'AOR 92 aux manifestations patriotiques (8 mai, 11 novembre, libération de Paris, Mont-Valérien, journées Armée-Nation, etc.). Nous souhaiterions vivement, et les municipalités nous le réclament, que l'officier-délégué de commune conduise le groupe d'officiers de réserve de toutes armes ou tous services, de tous âges et de préférence en uniforme. Ils montreraient ainsi, au côté de leur conseil municipal, quelque soit sa couleur dominante politique, que l'officier de réserve existe, qu'il est présent et disponible, qu'il est bien dans son rôle de trait d'union entre l'armée et la nation.

Commandant (CR) Marcel BEDU
vice-président AOR 92

Cyclo Tourisme de la Ville de Sceaux

Il y a un an, en septembre 1982, le CTVS naissait et prenait sa place parmi les différents clubs de France. Les cyclos du CTVS ont porté les couleurs de Sceaux sur les routes d'Ile-de-France, quelquefois très brillamment.

Nous vous communiquons ci-dessous un aperçu de leur participation à diverses manifestations.

Les brevets « Audax 83 » ont compté bon nombre de participants, sur plusieurs parcours (100 km : 35 « CTVS » ; 200 km : 47 « CTVS » ; 300 km : 3 « CTVS » ; 400 km : 7 « CTVS » ; 600 km : 12 « CTVS » ; 1 000 km : 7 « CTVS »).

Les « CTVS » ont également été présents lors de célèbres brevets aux côtés de cyclos nationaux et internationaux (Paris-Roubaix : 6 participants ; brevet randonneurs des Alpes : 3 participants ; circuit des Vosges : 5 participants ; les 12 heures de Buc : 4 équipes masculines et mixtes ; Paris-Deauville : 5 participants ; Blois-Chaville : 8 participants ; le 10^e Paris-Brest-Paris : 3 participants, Marie, Gilbert et Soutif).

Quelques adhérents ont aussi participé aux courses cyclistes organisées par le Comité des fêtes de la ville de Sceaux, dans les épreuves ouvertes à tous.

Le 3^e « rallye Lolo Berger », le 14 octobre dernier, malgré un temps incertain, a connu un vif

succès. Le départ et l'arrivée avaient lieu à Sceaux et les itinéraires de 35, 60 et 80 km, passaient par la vallée de Chevreuse. 290 personnes y participaient. Nous avons bien dépassé les 50 coureurs du 1^{er} rallye, il y a trois ans !

Quelques cyclos ont également participé à des brevets marcheurs Audax, animés par M. François Cervec.

Un classement « assiduité » des cyclos, pour les sorties du club, a donné lieu à une remise de coupes et médailles récompensant 13 cyclos hommes et 3 « cyclottes ».

Enfin, l'assemblée générale du CTVS, tenue le 2 décembre, a élu son bureau comme suit :

- président : Lolo Berger ;
- vice-président : Jacques Marie ;
- secrétaire : René Bonnemaïson ;
- trésorier : Jacques Serron ;
- administrateurs : François Cervec, Norbert Dalioli, Jacqueline Lemaire, André Perrin, Michel Radovic, Bernard Sinner.

Nous vous rappelons que tous les dimanches, le CTVS organise une sortie cyclo au départ des baraquements à 9 heures. Le retour est fixé vers 11 h 30 au même endroit.

A l'occasion du nouvel an, le bureau et les adhérents du CTVS adressent leurs vœux de bonheur et de santé à tous les Scéens.

Pour tous renseignements sur le club, vous pouvez contacter :

- Lolo Berger, tél. 661 22 01 ;
- René Bonnemaïson, tél. 661 02 95 ;
- Norbert Dalioli, tél. 702 32 75.

ASAS - Section basket-ball

Grande victoire de l'équipe première masculine à Gravelines

La presse du Nord - Pas-de-Calais s'accorde à reconnaître la valeur de l'équipe Scéenne qui a remarquablement contrôlé cette rencontre importante pour le leader, lequel ne comptait que des victoires (dix depuis le début de la compétition). A la mi-temps : ASAS/Gravelines, 47/43.

Le débat est serré en seconde mi-temps, mais l'ASAS, très soudée et parfaitement dirigée par J. Renaud, impose son jeu et l'emporte finalement par 76 à 71 (Graham : 26 points, F. Salles : 14 points, Lepers, Chambres et P. Salles : 12 points). Cette défaite de Gravelines dans sa salle, relance le championnat et confirme les progrès permanents de l'ASAS qui se hisse à la cinquième place sur douze clubs, en obtenant sa septième victoire consécutive (les deux dernières en déplacement). Cette équipe poursuit sa carrière en coupe de France après une victoire à Saint-Martin-de-Laert (Pas-de-Calais) : 107/70. Le prochain tour conduira l'ASAS à Saint-Omer.

Les juniors masculins, invincibles en championnat, sont qualifiés pour les 32^e de finale de la coupe de France après leur victoire sur Argentan (103 à 77) ; ils seront opposés à Tourcoing le dimanche 8 janvier, à Sceaux.

Les cadets et les minimes (chacun une défaite), sont 2^e de leur poule et qualifiés pour le championnat interdépartemental.

Les benjamins 1, après six victoires consécutives, ont trébuché devant l'équipe de Rueil, premier obstacle sérieux de la saison. Souhaitons qu'avec le concours de leurs entraîneurs, cette équipe assimile enfin les gestes fondamentaux du basket et se plie à une discipline de jeu collectif pour faire bonne figure et même concrétiser de très réelles possibilités dans une phase finale toujours difficile.

Les benjamins 2 font une saison convenable et formeront une bonne équipe l'an prochain.

Les poussins, animés par Mme Martin, sont nombreux et enthousiastes : deux victoires et deux défaites justifient pleinement la raison d'être de cette pépinière du club.

Dans un prochain article, nous évoquerons la saison des équipes féminines, mais nous saluons avec un réel plaisir l'équipe 1 de l'ASAS qui a remporté sa première victoire en déplacement à Coullaines. Cette victoire en appelle d'autres pour cette valeureuse équipe qui doit rester motivée et sortir d'une situation difficile.

Venez nombreux encourager l'ASAS au stade des Clos Saint-Marcel.

PEINTURES
PAPIERS PEINTS et TISSUS
DÉCORATION — RAVALEMENT
r. bourgoïn
9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) — 92330 SCEAUX
☎ 702.59.17 24h sur 24

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE
entreprise PRIEZ
22, 24, RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92 - FONTENAY-AUX-ROSES
service dépannage rapide
AGRÉÉ G.D.F. tel. 350-24-40

COMMUNIQUÉS

Université Paris-Sud Centre Scientifique d'Orsay

Cycle d'initiation à la biologie

Un cycle de treize séances hebdomadaires de conférences-débats, illustrées de films et de démonstrations, est organisé au Centre scientifique d'Orsay en vue d'initier les participants aux connaissances actuelles en biologie : cellules, bactéries, virus, hérédité, développement embryonnaire humain, défenses de l'organisme, utilisation de l'énergie solaire par les êtres vivants, mécanismes de l'évolution, communication nerveuse et hormonale.

Ces conférences auront lieu le lundi de 14 heures à 17 heures, du 6 février 1984 au 4 juin 1984, avec interruption pendant les vacances scolaires. Elles sont destinées sans distinction à tous les adultes intéressés et plus particulièrement aux personnes sans emploi, aux retraités, aux mères de famille, ou à toute autre personne disposant de temps libre.

Pour vous inscrire ou demander des renseignements complémentaires, écrivez à : Université Paris-Sud, CIDIS, bâtiment 360, 91405 Orsay Cedex.

Communiqué à l'attention des commerçants

Le Bureau de Développement de l'Entreprise Commerciale de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, délégation des Hauts-de-Seine, propose aux commerçants un stage de formation.

Celui-ci compte 260 heures réparties sur quinze mois (trois lundis par mois) et a été conçu spécialement pour les commerçants en activité.

Il a pour objet de permettre d'actualiser ou d'acquérir les connaissances juridiques et économiques indispensables, de maîtriser les principales techniques de gestion et de faciliter les rapports des commerçants avec leurs partenaires économiques.

Cette formation permet d'obtenir le brevet consulaire de maîtrise commerciale (brevet pris en considération pour l'instruction des demandes de prêts spéciaux). Elle débutera au cours du premier trimestre 1984.

Les frais de participation s'élèvent à 3 500 F.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à : BDEC, délégation des Hauts-de-Seine, 9, rue Salvador-Allende, 92023 Nanterre Cedex. Tél. 725 93 30.

Conseil général des Hauts-de-Seine

« Avis de recherche »

En novembre 1984 se tiendra à Paris le « Mois de la photographie ». A cette occasion, et pour célébrer le 80^e anniversaire de la naissance de l'autochrome (premier procédé photographique de reproduction directe des couleurs, inventé par les frères Lumière), la photothèque Albert Kahn souhaite organiser une exposition dont une partie présenterait des images d'amateurs et de professionnels de cette école.

Particuliers, collectionneurs, fonds publics ou privés qui possédez ce type de document, soyez aimables de nous contacter. Seuls seront conservés pour l'exposition les tirages papier réalisés par nos soins à partir des plaques de verre originales que vous aurez bien voulu nous confier.

Les documents sont à adresser à : Collections Albert Kahn, 10, quai du Quatre-Septembre, 92100 Boulogne-Billancourt. Tél. 604 52 80.

PERMANENCE DU DÉPUTÉ

M. Georges Le Baill, député de la circonscription, tiendra une permanence au Centre Socio-Culturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux, le jeudi 16 février de 17 h à 19 h.

Vous pouvez en outre contacter M. Le Baill à l'Assemblée nationale, 128, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. 297 67 17.

Automobile Club

Contrôles de sécurité

Le centre pilote de l'Automobile Club de l'Île-de-France, parrainé par le Conseil général des Hauts-de-Seine, sera à Sceaux, cour des baraquements (95, rue Houdan), du 8 au 11 février prochain.

A cette occasion, des contrôles de sécurité sur les automobiles pourront être effectués entièrement gratuitement.

Travaux communaux et voirie

PERMANENCE

M. André Benoît, maire adjoint chargé des travaux communaux et de la voirie, reçoit le **mercredi** de 15 h à 17 h 30 ou sur rendez-vous, en téléphonant au 661 29 50, poste 344, aux services techniques de la mairie, 132, rue Houdan.

Encadrement retraité des Hauts-de-Seine

Le personnel d'encadrement, inquiet pour l'avenir de ses régimes de retraite et de préretraite doit se regrouper pour la défense de ses intérêts généraux et particuliers, matériels et moraux.

L'Association Française de l'Encadrement Retraité des Hauts-de-Seine (ASFER 92) a été créée dans ce but. Association 1901, elle est affiliée à la FNASFER (Fédération Nationale des ASFER).

Elle accueille tout le personnel d'encadrement (cadres, ingénieurs, agents de maîtrise, techniciens, dessinateurs, VRP) des secteurs publics, para-publics ou privés.

Retraités, préretraités, en garantie de ressources ou en contrat FNE et futurs retraités, vous pouvez nous rejoindre.

ASFER, UD 92, 1, rue Charles-Lorilleux, 92800 Puteaux. Tél. 766 05 75. Permanence le jeudi, de 14 h 30 à 17 h.

Centre Information Accueil Services - CIAS

Permanence fiscale pour les personnes âgées

Le Centre Information Accueil Services (CIAS) organise de nouveau une permanence fiscale au mois de février afin d'aider ceux qui, gênés par l'âge, éprouvent des difficultés à rédiger leur déclaration de revenus.

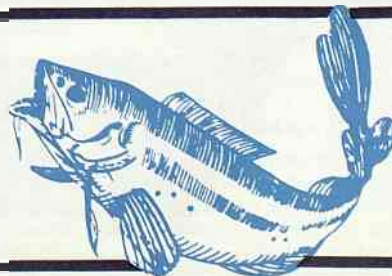
Cette permanence, assurée bénévolement par un retraité compétent, aura lieu les mardis 14, 21 et 28 février de 14 h à 17 h, 21, rue des Écoles, tél. 661 65 24.

Permanence du CIAS :

- lundi, mercredi et vendredi de 10 h à 11 h 30 et mardi et jeudi de 15 h à 17 h à la MJC, 21, rue des Écoles, tél. 661 65 24 ;
- lundi de 14 h à 16 h au CSCB, 2, rue du Docteur-Roux, tél. 660 51 18.

poissonnerie AUBIN

17, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX



tél. 350.08.24

petites annonces

OFFRES D'EMPLOI

Cherche personne pouvant accompagner enfant de 6 ans à l'école maternelle des Blagis, du lundi au vendredi. Tél. 702 39 72 (à partir de 19 heures).

Nicolas, 18 mois, recherche grand-mère occasionnelle. Tél. 660 11 00.

Cherche étudiant en maths pour niveau BEP. Tél. 350 85 67.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune femme ferait à domicile des traductions en français-anglais et anglais-français littéraires. Propose également son aide et ses connaissances à tout étudiant qui le souhaiterait. Tél. 660 69 31.

Secrétaire sténo-dactylo, 38 ans, recherche poste stable à Sceaux. Tél. 661 19 23.

Jeune femme est à votre disposition pour des heures de ménage ou des gardes d'enfants de tous âges (grande expérience), de jour comme de nuit. Téléphoner à Véronique au 661 00 85.

Jeune homme, libre de suite, cherche quelques heures de nettoyage. Possession d'un permis de conduire B. Tél. 661 63 74 (à partir de 20 heures).

IMMOBILIER

Echangerait bel appartement, 4 pièces, 100 m², boulevard du Montparnasse à Paris, loyer 5 000 F, contre pavillon à Sceaux. Tél. 734 65 32 (le soir).

A la Celle-les-Bordes (78), entre Rambouillet et Chevreuse, à 15 minutes du RER, à vendre maison 1972 sur sous-sol 80 m², rez-de-chaussée 80 m², entrée, cuisine, séjour, deux chambres, salle de bains, w-c. Etage : 65 m², trois chambres, salle de bains, w-c, grenier ; terrain clos et paysagé. Prix : 950 000 F. Tél. 485 25 51.

A louer à Menton (06) appartement 2 pièces tout confort, grande loggia ; parking en sous-sol ; vue sur mer et montagne ; près plage et tous commerces ; à partir du 1^{er} mars 1984. Tél. 660 11 65.

Particulier vend 3 pièces à Sceaux à 350 m du RER, plein sud, sur parc, 1^{er} étage, état neuf. Tél. 702 50 07.

Chambre à vendre dans résidence « Parc de Sceaux ». Tél. 367 41 90.

Particulier vend appartement à Sceaux à 5 minutes du RER, commerçants, à proximité du lycée Marie-Curie : 2 pièces 40 m², immeuble résidentiel, salle de bains équipée, cuisine, w-c indépendants, balcon sur jardin, parking. Tél. 350 78 19 (le soir) ou 842 18 23.

A vendre à Sceaux, appartement de 3/4 pièces, rez-de-chaussée, garage et cave, nombreux placards. Proximité transports, commerces, écoles. Très bon état. Prix : 540 000 F. Tél. 702 83 55.

Jeune fille salariée cherche chambre avec douche et évier ou petit studio à Sceaux ou environs, proche RER. Tél. 852 47 66 (le soir après 20 heures).

A vendre, dans la région de Bernay (Eure), à 143 km de Sceaux et à 1 h 45 de voiture (affaire valable pour retraite ou week-ends) pavillon année 76/77 comprenant : une salle à manger, deux chambres avec penderies, cuisine, salle d'eau avec douche, w-c, garage attenant à la cuisine, chauffage électrique, double vitrage, terrain de 2 900 m² environ, entièrement clôturé, téléphone, possibilité d'agrandir ; aucun frais, juste papier et peinture. Prix : 350 000 F (à débattre). Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à Mme Fernandez au 909 34 40 (sauf samedis, dimanches et fêtes).

Dans quartier des Blagis, échangerait pavillon 3 pièces contre appartement 3 pièces en location. Tél. 660 32 07.

Particulier vend à Sceaux, près bus et métro, au 2^e d'un petit immeuble de 4 étages : appartement 4/5 pièces, séjour double 27 m², 3 chambres, cuisine, salle de bains, w-c séparés, chauffage radiateurs, parking et cave. Prix : 680 000 F. Tél. 350 48 46.

Fonctionnaire cherche à louer studio ou 2 pièces, même sans confort, chez un particulier, à Sceaux. Tél. 660 12 95 (matin ou soir).

Au cœur des Hautes-Pyrénées : ski à Piau Engaly, location sans intermédiaire, appartement 6/8 personnes, plein sud, balcon, au pied de 50 km de pistes. Ecrire à A. Ribieras, 34 380 Argelliers ou téléphoner au 16 (67) 57 77 78.

VENTES

A vendre piano droit (style 1950), cadre métallique très bon état, pour débutant. Prix : 7 000 F. Tél. 661 49 32.

Vends chaînes-neige, jamais servies, pour pneus dimensions 155, 160, 165 x 13, 145 x 15 et 145, 150, 155 x 14. Prix : 90 F. Tél. 660 11 65.

A vendre, parc enfant, ovale, état neuf. Prix : 80 F. Tél. 920 39 44 (après 19 h).

A vendre : vélo de course « Vitus Jacques Anquetil », hauteur cadre 57 cm, feins, dérailleur, selle neufs. Prix : 1 000 F à débattre. Tél. 702 31 31 (après 17 h).

A vendre : 1 paire de chaussures de ski, 5 crochets, bon état, pointure 45. Prix : 100 F. A donner, 1 paire de chaussures de ski cuir à lacets, état neuf, pointure 38. Tél. 702 21 60 (à partir de 18 h 30).

A vendre layette, beaux vêtements enfants, ensemble ski, etc. (0 à 5 ans) + poussette canne, lit pliant. Tél. 661 22 78 (le soir).

A vendre « Renault 6 », septembre 1978, 75 000 km. Tél. 702 40 20 (matin ou heures des repas de préférence).

A vendre « Dyane 6 », 3 cv, 1969. Prix : 3 500 F. Tél. 920 39 44 (après 19 h).

A vendre, portique de jardin, hauteur 2,50 m, largeur 2 m, avec balançoire et échelle de corde. Excellent état. Prix : 500 F. Tél. 661 19 23.

A vendre, très belle veste de cuir dame (taille 48/50), neuve, ton bordeaux, manches raglan. Prix : 1 600 F. Tél. 661 60 33 (après 18 heures).

Vends mobilier, équipements de ski, vêtements homme, femme et enfant, un aspirateur. Tél. 660 32 07.

Vends encyclopédie « Larousse », état neuf. Prix intéressant. Tél. 350 94 20 (à partir de 18 h 30).

DIVERS

Collectionneur de jouets achète trains électriques anciens, marque et état indifférents. Tél. 938 36 08 ou 702 21 10.



habitat régional tél. 660.44.66

AGENT IMMOBILIER FNAIM = EFFICACITÉ + SÉCURITÉ
153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

VENTES
LOCATIONS
CONSTRUCTIONS NEUVES



BOURG-LA-REINE

A 500 m du métro et près de toutes commodités, au 1^{er} ét. d'un imm. sans vis-à-vis, entrée, séj. dble, une chambre, cuis, s. de bns. Bon appt pour investisseur ou premier achat. Exclusivité : 330 000 F.

SCEAUX

La rue piétonne, l'église, le parc de Sceaux à 50 m, le lycée Lakanal, tout ce qui fait aimer Sceaux est la porte de cette villa de 6 pces parf. conçue. R. de ch. : gd hall d'entrée avec escalier, séj. en rotonde, s. à manger, cuis., bureau, s. de bns. A l'étage : 3 gdes ch. avec chacune une belle s. de bns, ss-sol complet : garage, atelier, caves et chauff. gaz. Exclusivité : 1 600 000 F.

Métro CROIX-DE-BERNY

Pour le prix d'un appt, à 500 m du RER dans un environn. calme et agréable, pte maison traditionnelle, comprenant au r. de ch. : entrée, séj., 26 m² sur jdin. A l'ét. : 2 ch. 11 et 13,5 m², belle s. de bns, petite lingerie, cave et chauffage gaz en sous-sol. décor. à rafraichir : 480 000 F.

A 800 m du métro ROBINSON

Dans une pte résidence de bon standing 1976, le séj. dble de cet appt ouvre par ses baies coulissantes sur 80 m² de jdin suspendu, entrée, cuis. équipée, 2 ch., s. de bns, chauff. radiateurs, cave et parking inclus : 735 000 F.

SCEAUX

Dans une petite rue calme à 300 m du métro, sur un jdin de 350 m², maison à rénover intér. : entrée, séj., 25 m², 2 ch., cuis, s. de bns, ss-sol avec garage, atelier, cave chauff. fuel. Peut facilement être surélevée : 750 000 F.

BOURG-LA-REINE

Près du centre et du métro, 3^e et dern. ét. avec ascens. d'un petit imm. 1973 beau standing. Le séj. tendu de tissu ouvre au sud sur 18 m² de loggia, entrée, gde cuis. agencée, dégagem. avec rangem. desservant 4 ch de 11 à 14 m², s. de bns avec fenêtre + s. de douche, parfait état, chauff. radiateurs, cave et box 2 voit. Exclusivité : 1 080 000 F.

BOURG-LA-REINE

Tout près des écoles, quartier extrêmement calme, 3^e ét. sur 3, petit imm. entouré de verdure, séj. et cuis. ouvrant sur loggia, très ensoleillé, dégagem. avec plac., 2 ch., s. de bns, appt très lumineux. Gd box fermé. facile d'accès : 425 000 F.

A 900 m du métro BOURG-LA-REINE

Au 3^e ét. avec ascens. d'un imm. 1973 entouré d'esp. verts paysagés avec aires de jeux. Le séj. 20 m² ouvre à l'ouest sur une agréable loggia, gde cuis., entrée porte blindée avec vestiaire. Partie nuit bien séparée comprenant 2 ch. desservies par un dégagem. équipé de rangem. et une s. de bns, chauff. radiateurs, cave et box ss-sol inclus : 485 000 F.

SCEAUX

A 300 m du RER au 3^e ét. d'un petit imm. calme, séjour plein sud 30 m² sur balcon, entrée avec plac., cuis. équipée de rangements, 2 ch., s. de bns, dressing : 530 000 F.

CHÂTENAY-MALABRY

Dans quartier résid. à 1 200 m du RER, gde et belle maison construite en 1971. Entrée 10 m² avec vestiaire, vaste séj. avec cheminée ouvrant sur jdin d'hiver et terrasse. Cuis. équipée intégrée à s. à manger de 20 m², grd bureau, s. de bns. Etage : grd palier desservant 4 ch. 13, 14, 20 et 21 m², s. de bns et s. d'eau ; ss-sol complet avec garage 3 voit., s. de jeux, cave, chauff. fuel, const. et isolation soignée, prestations intér. parées. A voir absolument : 1 800 000 F.

Santé : services de garde

DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS	INFIRMIÈRES
FÉVRIER			
Dimanche 5	Dr LE VAN QUYEN 123-125, rue Houdan 350 07 74	Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, avenue du Gal-Leclerc 350 03 00	Mme SAVOYE-RIEUNEAU 31, allée de Trévise 660 16 66
Dimanche 12	Dr MARTIN 112 bis, rue Houdan 661 19 93	Pharmacie BOTTONE (à Bourg-la-Reine) 1, place Condorcet 663 49 38	Mme GALAND 45, rue Houdan 702 24 23
Dimanche 19	Dr MOUROT 7, av. des Quatre-Chemins 350 17 36	Mme GAILLOT 127, rue Houdan 702 77 97	Mme MERCIER 10, avenue Jean-Perrin 350 13 93
Dimanche 26	Dr PÉRIÉ 31, rue des Pépinières 702 95 67	M. MIRAMOND (à Bourg-la-Reine) 135, avenue du Gal-Leclerc 661 08 52	Mme BRAGEOT 35, rue des Coudrais 660 05 93
MARS			
Dimanche 4	Dr RAIX 4, rue Eugène-Maison 661 16 05	Mme LAVERDET 106, rue Houdan 661 00 62	Mme VIEL 13, avenue du Président-F.-Roosevelt 661 13 00

Mlle Chassagne, pédicure-podologue, informe sa clientèle du transfert de son cabinet médical, du 20, avenue de la Gare, à Sceaux, au 60, avenue Paul-Langevin, à Fontenay-aux-Roses (à 200 m du métro Robinson).

Un service d'URGENCES DENTAIRES est assuré par les chirurgiens dentistes des Hauts-de-Seine les dimanches et jours fériés, de 9 h à 12 h. Pour obtenir les coordonnées des praticiens de garde, téléphoner au 776 25 42.

EN CAS D'URGENCE

POLICE-SECOURS	17 350 27 02
POMPIERS	18 702 09 38
CENTRE ANTIPOISONS	205 63 29
SERVICE D'URGENCE MÉDICAL	15 (Centre 15)
SERVICE D'URGENCE DENTAIRE	776 25 42 (les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures)
AMBULANCES NUIT ET JOUR	631 69 22 (Service municipal)
GAZ (Service d'urgence)	660 87 82
ÉLECTRICITÉ (Service d'urgence)	677 47 00
TAXIS :	
— Sceaux	350 00 00
— Bourg-la-Reine	661 00 00
— Fontenay-aux-Roses	660 24 10
SNCF (Renseignements)	261 50 50

vos achats de tous les jours
ACCÈS DIRECT DU MAGASIN AU COFFRE DE VOTRE VOITURE

**PARKING
COUVERT**

MULTI

153, RUE HOUDAN
gare de robinson

à Sceaux, du 1^{er} au 29 février

1 — 14 h 30, aux baraquements (95, rue Houdan) : conversation anglaise avec Sceaux-Accueil.

1 — Au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux », (49, avenue Georges-Clemenceau) : 19 h 30, « *Enveloppes et Déballages* » par le Vélo-théâtre ; 20 h 15, dîner ; 21 h, « *les 5 000 doigts du Docteur T.* », film de Roy Rowland.

2 — 15 h, à l'ancienne mairie (68, rue Houdan) : « *La renaissance de Philae* », conférence de Mme Desroches-Noblecourt organisée par le Collège universitaire Fontenaisien.

2 — Au CAC « Les Gémeaux » : 19 h 30, « *Enveloppes et Déballages* » par le Vélo-théâtre ; 20 h 15, dîner ; 21 h, « *La crise est finie* », film de R. Siodmak.

3 et 4 — Au CAC « Les Gémeaux » : 19 h 30, « *Enveloppes et Déballages* » par le Vélo-théâtre ; 20 h 15, dîner ; 21 h, « *les 5 000 doigts du Docteur T.* », film de Roy Rowland.

4 — de 14 h à 19 h, au CAC « Les Gémeaux » : exposition tous publics, « *La route des jouets* ».

4 — 17 h, à la Maison des Jeunes et de la Culture (21, rue des Écoles) : assemblée générale des « *Amis de Sceaux* ». Brèves causeries de R. Lemaître (« *La cave du duc de Penthièvre à Sceaux en 1793* »), de Th. Pila (« *L'étendue des vignobles à Sceaux, de 1781 à 1845* »).

5 — Au profit du Festival de l'Orangerie, à l'Orangerie du château de Sceaux, deux concerts à 11 h et à 17 h, organisés par la Saison Musicale d'Été de Sceaux (voir annonce ci-dessous).

6 — 9 h 30, annexe de la MJC (5, rue des Imbergères) : confection d'abat-jour avec Sceaux-Accueil.

7 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *La crise est finie* », film de R. Siodmak.

8 — 14 h 30, aux baraquements : café-rencontre avec Sceaux-Accueil.

8 — 19 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « *L'amie* », film de M. Von Trotta.

9 — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : le rendez-vous des contes pour enfants : contes touaregs par Hamed Bouzzine.

10 — 9 h 30 et 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : le rendez-vous des contes pour enfants : contes chantés d'Afrique noire par Geoffrey Oryema.

10 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *L'amie* », film de M. Von Trotta.

11 — Assemblée générale de l'ASITP Ile-de-France (association de parents pour l'autisme et les psychoses infantiles). Pour tous renseignements, s'adresser au pôle d'accueil, Mme Ribadeau-Dumas, 6, rue Jacques-Rivière à Sceaux, tél. 702 46 48.

11 — 9 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : le rendez-vous des contes pour enfants : contes de Haïti par Mimi Barthelemy.

11 — 17 h 30 en concert-animation et 20 h 45 en concert du soir, au CAC « Les Gémeaux » : concert Trio Risler, piano, violon, violoncelle, organisé par les Samedis Musicaux de Sceaux.

13 — 9 h 30, annexe de la MJC : confection d'abat-jour en tissu avec Sceaux-Accueil.

13 — 14 h, à la MJC : atelier « *tout en un* » (couture, broderie, tricot, crochet) avec Sceaux-Accueil.

14 — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : le rendez-vous des contes pour enfants : contes de Haïti par Mimi Barthelemy.

14 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : variétés avec Tom Novembre.

15 — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : cinéma « *Katia et le crocodile* ».

15 — 19 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « *L'homme de nulle part* », film de P. Chenal.

16 — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : le rendez-vous des contes pour enfants : contes touaregs par Hamed Bouzzine.

16 — 15 h, à l'ancienne mairie : « *Une représentation au Théâtre Français, au temps de Louis XV* », conférence de René Pomeau organisée par le Collège universitaire Fontenaisien.

17 — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : le rendez-vous des contes pour enfants : contes touaregs par Hamed Bouzzine.

27 — 14 h, au Centre Socio-Culturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux) : démonstration de cuisine avec Sceaux-Accueil.

28 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : concert de jazz avec David Friedman, Max Richmond, Daniel Humair.

29 — 19 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « *Les bas-fonds* », film de Jean Renoir.

Exposition

• **A la Maison des Jeunes et de la Culture** : jusqu'au 10 février, exposition des pastels de Mme Rousseau.

Dimanche 5 février deux concerts exceptionnels à l'Orangerie du Château de Sceaux au profit du Festival de l'Orangerie de Sceaux

• à 11 heures

Duo Patrice Fontanarosa et Anne Queffelec — Duo Leslie et Nadine Wright — Duo Roger Loewenguth et Leslie Wright — Orchestre de chambre Alfred Loewenguth sous la direction de Pierre-Michel Le Conte.

• à 17 heures

Miguel Angel Estrella — Quatuor avec piano Leslie Wright, Philippe Langlois, Jacques Borsarello, Roger Loewenguth — Duo Colette Comoy et Andres Wheatley — Duo Roger Loewenguth et Leslie Wright — Orchestre de chambre Alfred Loewenguth sous la direction de Pierre-Michel Le Conte.

Location du 18 janvier au 4 février, les mercredi et samedi, de 9 h à 13 h, à l'ancienne mairie de Sceaux, 68, rue Houdan.

Concerts placés sous le haut patronage de M. Paul Graziani, président du Conseil général des Hauts-de-Seine, organisés par la « Saison Musicale d'Été de Sceaux », tél. 702 62 18.